



Le St-Laurent Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TÉMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE

A noter	Pages 14-15A
Horaires TV	Page 14B
Carnet professionnel	Pages 16-17B
Petites annonces	Pages 10-11-12B
Horoscope	Page 12B
Mot mystère	Page 10B
Avis publics	Pages 12-14-15A
Nécrologie	Page 12A
Place aux lecteurs	Page 4A
Le Répertoire	Page 11B
Tête-à-tête	Page 19B

Première dans l'Est du Québec

Comment sont transportés les aliments que l'on mange?

● Page 3A



Les camions-remorques comme celui-ci étaient dirigés à la bordure de la route pour inspection.

Photo Mireille Robitaille T.1

Traverse-Trois-Pistoles/ Les Escoumins

SANS GERANT

● Page 3A

Les maires du comté semblent vouloir ne faire qu'un

● Page 10A

Cones chez les jeunes

En baisse à Saint-Pascal

● Page 12A

L'office National de l'Energie refuse le gaz naturel au KRT et à l'Est du Québec

● Page 5A

● Une décision qui scandalise les leaders régionaux

● Pages 5-6A

Editorial de notre journaliste Mireille Robitaille

"Les miettes pour le Bas Saint-Laurent"

● Page 4A

police en alerte



Vol de pneu...

Avec toutes mes histoires de vols, je suis persuadé que vous vous dites de temps à autre, c'est de la foutaise. Alors en voici une autre bonne. La Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup a reçu une plainte de vol de pneu, au cours de la dernière semaine. Vous allez peut être dire ce genre de vol n'est pas nouveau, bien détrompez-vous, car cette fois-ci, c'est nouveau. Les voleurs se sont emparés d'un pneu sous une automobile dans la cour même du propriétaire et cela en plein coeur de la soirée et ce dernier était à l'intérieur de sa maison. Comment appelez-vous cela? Pour reprendre les paroles de la Secrétaire à la Sûreté Municipale, Christine, ils sont à la veille de nous voler nos dentiers dans la bouche.

Le marchand de la semaine...

Je ne puis nommer ce marchand, mais une chose que je puis faire, c'est de le féliciter pour son initiative, car sans cela il se serait fait passer un sapin avec une carte de crédit volée. Ce monsieur a jugé son client un peu louche et après l'achat, il a appelé à la compagnie pour une vérification de carte de crédit, pendant ce temps, le client a disparu. Si tous les commerçants faisaient de même, que de fraude l'on éviterait.

Vol dans des résidences...

Au cours de la dernière semaine, les voleurs se sont introduits dans deux résidences pour s'emparer d'une somme d'argent indéterminée et aussi d'un bon nombre de bijoux. Les enquêteurs de la Police Municipale de Rivière-du-Loup sont présentement sur de bonnes pistes. Ils voudraient prévenir tous ceux à qui des bijoux seraient offerts à bas prix de bien faire attention, il y en a plusieurs qui sont marqués et cela pourrait jouer contre vous. Alors n'hésitez pas, avertissez immédiatement la police. C'est un service à rendre à votre prochain.

Accidents & tickets...

La dernière semaine fut passablement mouvementée dans les limites de la belle Cité de Rivière-du-Loup. La Police a eu à se rendre sur un total de 18 accidents. De ce nombre, un seul a causé des blessures à une personne. Beaucoup trop d'accidents pour cette période de l'année.

Accident mortel...

Dans le présent cas, il s'agit d'un accident qui est survenu vers 08.30 heures le 15 août dernier sur la route 204 à St-Adalbert dans le comté de l'Islet. Il s'agit d'une jeune fille qui avait pris place dans un "DUNE-BUGGY", et à un certain moment, le conducteur en a perdu le contrôle, il a traversé la route pour par la suite capoter dans un fossé et aussi frapper un poteau. La jeune fille est décédée sur le coup, tandis que le conducteur fut gravement blessé. La victime: Mlle Claire Bourque, 14 ans, fille d'Albert, de St-Adalbert, comté l'Islet. C'est l'agent Louis Gagné de la Sûreté du Québec de St-Pamphile qui fait enquête dans cette affaire.

Accident mortel...

Vers 21.45 heures le 15 août dernier, sur le chemin Rivière-Verte à St-Antonin, un jeune homme qui circulait au volant de son automobile, en sortant d'une courbe et sur une chaussée très glissante a perdu la maîtrise de son auto; le véhicule est entré dans un fossé, a fait un tonneau, a par la suite frappé un ponceau pour finalement demeurer sur le toit. C'est l'Agent Michel Côté de la Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup qui fut chargé de faire enquête dans ce cas. La victime: Ghislain Roy, 24 ans, du 105 rue Beaubien, Rivière-du-Loup. Bonne semaine à tous...

commérages

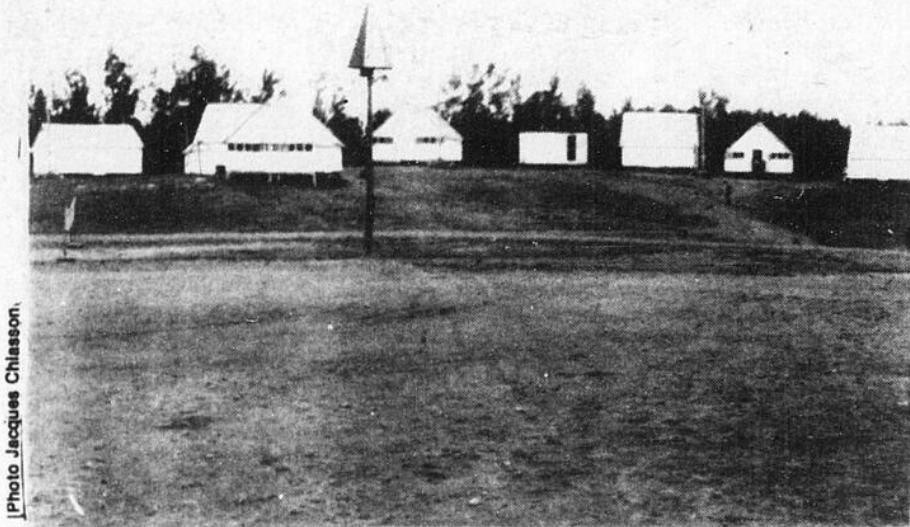


Photo Jacques Chénisson.

Des huttes des chalets, des salles de concert sont éparpillés sur le terrain du camp musical, c'est là que les jeunes apprennent la musique.

A Saint-Alexandre: La musique donne le ton à l'été

Sous la direction artistique de seize professeurs de musique et de neuf moniteurs aux activités de plein-air et sports, des dizaines de jeunes chaque été s'initient à la musique dans le décor enchanteur du camp musical

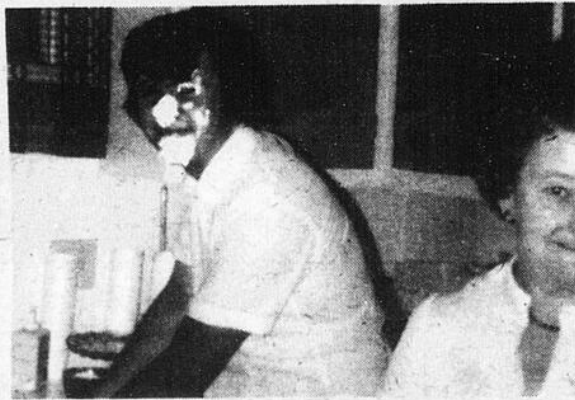
de Saint-Alexandre.

Au rythme de trois heures par jour, les jeunes adeptes perfectionnent un instrument ou leur voix grâce dans des locaux spécialement aménagés à cette fin ou en pleine nature

dans laquelle, le Camp s'est intégré de façon très respectueuse.

La vie de groupe, les activités de loisirs d'été et l'expression musicale sont les trois dimensions développées par ce camp spécialisé, l'un des rares dans la province.

Prochainement, le camp musical sera le théâtre d'activités à l'occasion du Festival du Mouton et en particulier ajoutera l'aspect musical le 23 août prochain lors du grand méchoui.



Michel Marquis, le photographe aime bien se sucrer le bec et même toute la figure. Il suffit de le voir ici capté par l'objectif indiscret d'un autre photographe amateur aux noces de Réjean Bouchard et de Louise Bourgoïn pour y croire.

Avis aux gens débordant d'imagination et à l'esprit créateur, la Cité, son Office municipal d'habitation et la Société d'habitation du Québec cherchent un nom. Il s'agit de désigner le nouvel immeuble d'unités de HLM rue Amyot qui abrite les gens âgés ou handicapés. Prions que le nom retenu ne soit pas un autre Saint...clin clin!

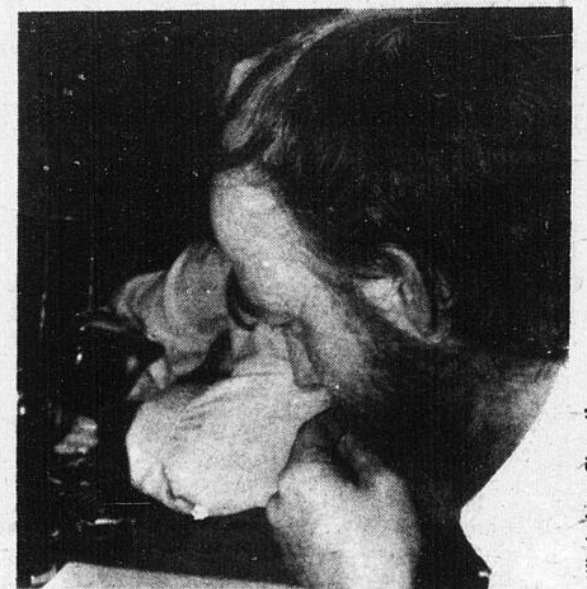
Depuis le premier avril, le quai régional de Gros Cacouna a permis l'expédition de 20,288 tonnes métriques de papier journal, de 240 tonnes métriques de calcium et de 38,889 mètres cubes de bois de construction. C'est un début.

Du théâtre pour les femmes. En effet, la troupe du Théâtre dans l'Oeuf atteint de par sa programmation estivale les femmes comme public-cible avec Quatre à Quatre, de Michel Garneau et Boule à mythes, de Gagnebel. Ainsi, mercredi soir dernier, 80% de l'assistance était féminin. De par les réactions, certaines d'entre elles étaient choquées, d'autres étonnées. Tout est question de perception. Reste à savoir jusqu'où la tolérance de situations-choc peut aller?

Après plusieurs mois de travail, le Profil d'aménagement de la rivière du Loup, groupe parrainé par la Chambre de commerce locale vient de publier un dépliant intitulé "La rivière du Loup un égoût ou un milieu vivant". Ce fascicule est destiné à sensibiliser la population sur l'assainissement et l'aménagement de notre rivière. Le Profil insiste beaucoup sur la participation du public. D'ailleurs, un petit message y est glissé "La rivière du Loup, elle sera belle grâce à vous". Et vous, qu'en pensez-vous?

Le mois d'août avance à grands pas. Déjà les parents pensent à vêtir leurs enfants pour la rentrée. Pour les enseignants, l'année de travail débutera le 1er septembre alors que la rentrée scolaire se fera le 8 septembre et ce, pour toutes les commissions scolaires du territoire. Les longues vacances des écoliers achèvent.

Saviez-vous qu'il en coûte 20 000\$ au gouvernement pour faire fonctionner un autobus pour une année. Au prix de l'essence et à la montée inflationniste, on comprend pourquoi il a décidé de sabrer dans ses budgets au niveau transport écolier.



M. André Proulx, un homme qui n'a pas peur de ses idées a signé la semaine dernière une pétition. Cependant l'histoire ne nous a pas dit pourquoi. Allez donc lui demander...

STATION SERVICE
MICHAUD ENR.
ONIL MICHAUD, PROP.
PNEUS - BATTERIE - GAZ - FREINS
AMORTISSEUR - SILENCIEUX
RÉPARATION GÉNÉRALE - MISE AU POINT DU MOTEUR
163-A FRASER RIV.-DU-LOUP 862-8691

ISOLATION

- Laine minérale • Cellulose
- Cellulose encollée (spray-on)
- Polyuréthane.

11 rue Dollard Rivière-du-Loup
ESTIMATION GRATUITE 862-2140

ESTBEG

Photo Mirabelle Robitaille

Photo Lynn Chasse

Première dans l'Est du Québec: Contrôle sévère des conditions de transport des aliments

Par Mireille Robitaille
Pour la première fois dans l'Est du Québec et même dans la province, un contrôle sévère des conditions de transport des aliments a été effectué durant quelque 36 heures au Bois des Bel près de l'Isle-Verte.

En effet, de 7 heures jeudi matin jusqu'à 17 heures vendredi après-

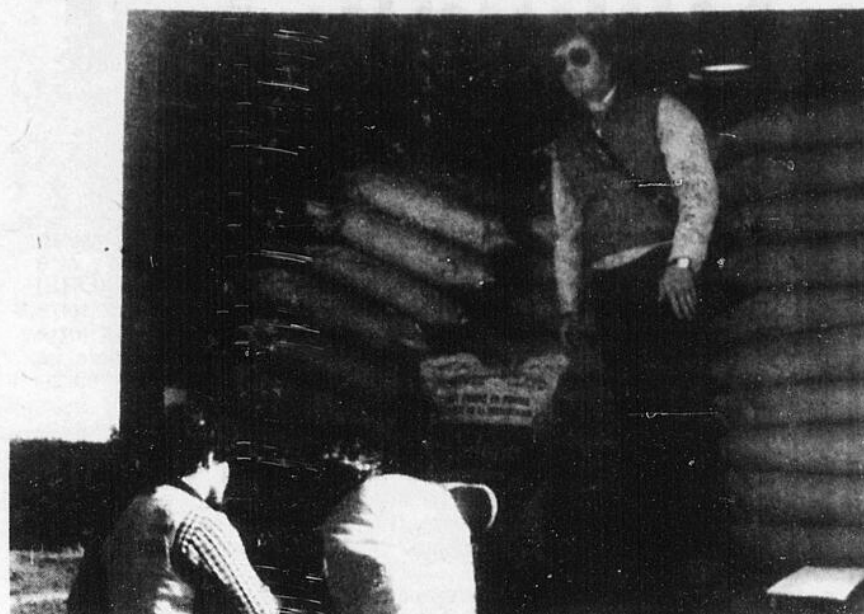
midi (les 13 et 14 août) une quinzaine d'agents représentant le ministère de l'Alimentation des pêcheries et de l'alimentation et d'autres ministères ont intercepté tous les camions transportant tout type d'aliments afin de vérifier si ces denrées étaient véhiculées suivant les normes prescrites à leur sujet.

Bilan de cette opération inusitée: sauf quelques exceptions, les transporteurs respectent les règlements sur la salubrité et l'hygiène, nous révélait le directeur de l'inspection des aliments au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation M. Claude Bergeron, lors d'un entretien téléphonique.

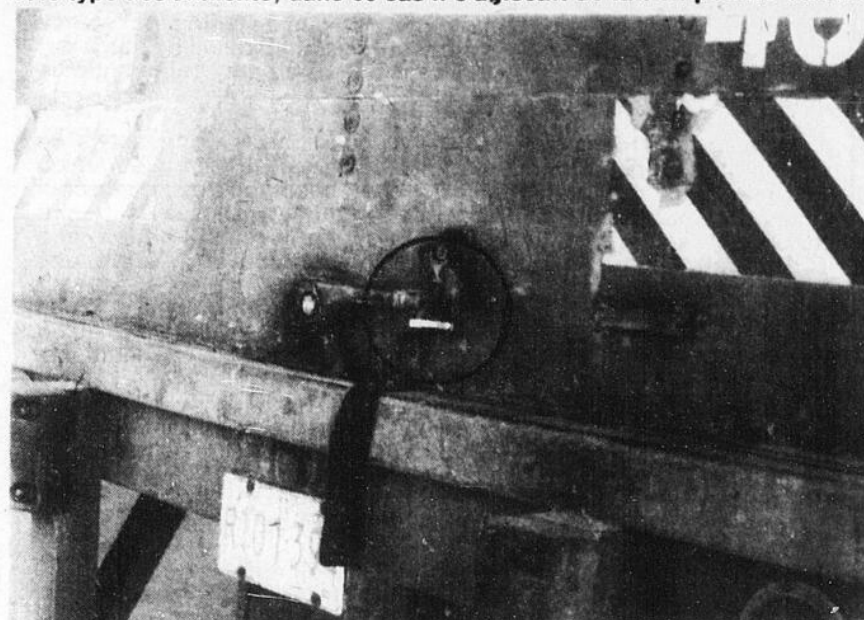
Le Bois des Bel avait été retenu comme site pour cette opération exhaustive et prolongée en raison de son caractère de carrefour important en provenance et vers les quatre points cardinaux, a poursuivi M. Bergeron.

Depuis toujours le ministère procède à des inspections à plusieurs maillons de la chaîne alimentaire tant chez l'agriculteur, que dans les usines de transbordement telles que charcuteries mais le transport des denrées alimentaires lui était jusqu'ici laissé sous moindre surveillance. Or, en 1981, le ministère a décidé de concentrer plus d'attention à ce secteur. C'est pourquoi l'opération sera répétée dans plusieurs autres régions du Québec d'ici l'automne.

Ainsi, tous les camions transportant à l'état frais ou congelé, viande, poisson, lait, légumes, etc...étaient systématiquement arrêtés en bordure de la voie d'accès à la Transcanadienne, la cargaison examinée par les agents, les observations faites et des scellés apposés aux portes de la remorque. De cette façon des données ont pu être accumulées sur les conditions de transport des denrées alimentaires dans la région.



Les agents examinent la cargaison, inscrivent les conditions de transport et le type des aliments, dans ce cas il s'agissait de lait en poudre écrémé.



Des scellés comme celui que l'on a encadré étaient ensuite apposés sur les portes des remorques pour indiquer que la vérification avait été faite.



Photo Mireille Robitaille

Le véhicule devenu quartier général pour l'inspection prolongée et exhaustive pratiquée la semaine dernière au Bois des Bel avec quelques uns des agents affectés à cette tâche.

La traverse Trois-Pistoles- Les Escoumins sans gérant

Par Lyne Chassé

La traverse Trois-Pistoles-Les Escoumins n'a plus de gérant depuis le 7 août dernier.

En effet, cette nouvelle était lancée dans le milieu la semaine dernière. Aussi, le St-Laurent-Echo a consulté les parties concernées qui ont bien voulu donner leur version des faits pour éclaircir la situation auprès de la population.

Pour M. Michel Lavoie, ex-gérant de la compagnie, il y aurait d'abord eu une réunion le 18 juillet dernier du personnel du bateau à laquelle le gérant n'aurait pas été invité à participer. A la suite de la réunion, M. Lavoie, il aurait lui-même avisé par écrit qu'il considérait se retrouver comme commis de bureau et non comme gérant et qu'il n'acceptait pas ce changement de charge. Or, le 22 juillet, commente-t-il, M. Roger Rioux président de la compagnie, l'aurait avisé d'une réunion se tenant le 23 juillet et lui demandait d'être présent avec les officiers de bateau et de bureau. M. Lavoie lui a alors répondu par téléphone et par écrit, qu'il lui était impossible d'assister à la réunion.

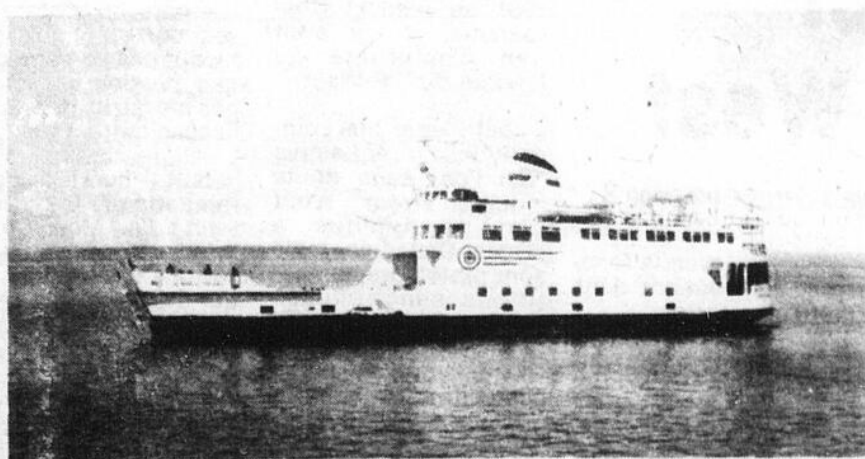
D'après l'ex-gérant, du 23 juillet au 7 août, les choses semblaient revenir à la normale. Le 7 août, il y aurait eu entre les deux hommes une discussion très chaude où un peu plus tard après s'être absenté, le président demandait les clés du bureau, les livres de paye et de chèques et remettait à M. Lavoie sa paye.



M. Roger Rioux



M. Michel Lavoie.



Le Gobelet d'Argent.

En outre, M. Lavoie attribue son renvoi, entre autres, à des discussions en regard du travail et à un conflit de personnalité. Il nous signalait également que les 8 et 10 août derniers, Alain Beaulieu et Micheline Rousseau donnaient leur démission tout comme Jean-Marc Côté, 15 jours plus tôt. Sur ce, il nous précisait que ces 4 employés totalisaient 18 ans de service pour la compagnie.

Enfin, M. Lavoie a tenu à nous mentionner que les organisateurs d'excursions voyant son absence avaient communiqué avec lui, le 8 août dernier pour savoir ce qui se passait: à savoir qu'il (M. Lavoie) s'était engagé personnellement à être sur le bateau comme représentant de bureau pour faire le lien entre l'équipage et les organisateurs. Il n'y avait personne, dit-il sur le bateau, et les organisateurs semblaient inquiets pour les futures excursions. Depuis ce temps, poursuit-il, plusieurs clients dont des hommes d'affaires me téléphonent pour avoir des informations sur ce qui s'est produit, conclut M. Lavoie.

Version de M. Roger Rioux

Le président de la compagnie, M. Roger Rioux nous a précisé que la direction avait accepté le 7 août la démission de M. Michel Lavoie datant du 19 juillet 1981. De plus, il nous a souligné que le poste serait comblé bientôt. Par ailleurs, il nous a assuré que le Gobelet d'Argent va continuer à fonctionner et que les excursions de baleines vont se poursuivre normalement.

Editorial



Les miettes pour le Bas St-Laurent

Autre coup dur pour le Bas St-Laurent! Un gazoduc passera sur son territoire sans avoir la décence d'offrir à ses citoyens d'y être raccordé. La décision de l'Office national de l'énergie (ONE) annoncée la semaine dernière aura l'effet d'un tremblement de terre et en secouera plusieurs. En effet, le tracé autorisé emprunte notre région pour acheminer le gaz naturel vers les Maritimes mais ce faisant, ignore ou feint d'ignorer les 120,000 personnes "canadiennes" installées entre Montmagny et Matane.

Outre de se faire en dehors du cadre normal des lois du marché puisque subventionné à coup de millions pour le rentabiliser artificiellement, ce projet ajoute l'urgence de sécuriser l'approvisionnement d'une source alternative d'énergie aux populations des deux provinces de l'Atlantique.

Or, ces deux éléments nouveaux ont jailli du plan énergétique national du ministre Marc Lalonde et du dernier budget fédéral de M. Allan MacEwen en octobre 1980 et démontrent clairement la volonté bien arrêtée du fédéral d'aider à tout prix les citoyens de ces deux provinces et confirment les appréhensions d'alors pour notre territoire. Le Bas St-Laurent ne disposera pas de cette autre source d'énergie ni pour ses besoins domestiques ni pour son industrie qui plus est, le gazoduc ne se rendra même pas au port qui postule de jouer le rôle de terminal méthanier...

Tout en insistant auprès de l'ONE pour doter les provinces de l'Atlantique d'une source alternative d'énergie, le fédéral aurait pu ajouter une certaine attention aux besoins des québécois malencontreusement installés sur le parcours. Or, il n'en est rien ni au Gouvernement, ni à la compagnie qui en fait la promotion, ni à l'ONE qui tranche le tout. Le territoire québécois malgré une population numériquement imposante dans sa partie Est ne vaut pas la préoccupation d'un seul de ces grands manitous de la répartition des richesses énergétiques du pays. C'est à croire qu'on emprunterait un corridor aux Etats-Unis si on ne craignait pas d'avoir l'air ridicule.

Pourtant on l'est. La région Est du Québec ne jouit pas plus que le Nouveau Brunswick ou la Nouvelle-Ecosse de puits de pétrole ou de gaz naturel, de mines de charbon ou de rivières impétueuses à harnacher. Ici comme là-bas c'est la dépendance à l'égard d'autres régions du pays et du globe mieux dotées à ce niveau.

Ce qui frappe à première vue lorsqu'on examine la carte du tracé qu'emprunterait le gazoduc Québec-Maritimes est sa ligne sèche et droite qui semble fuir les agglomérations québécoises de l'Est pour atteindre au plus vite la frontière du Nouveau Brunswick et là s'étirer entre plusieurs petits hameaux clairsemés sur un territoire presque inhabité.

Proportionnellement, la population du Bas du Fleuve incluant Matane est plus nombreuse que celle du Nord du Nouveau Brunswick dans l'arc allant de Edmundston, la Baie des Chaleurs et Newcastle. Pourtant on privilégie un raccordement de 400km. (environ) pour desservir ce secteur à un autre de 400km. (environ) qui aurait pu fournir le gaz naturel aussi aux gens de la région. Pourquoi pas nous?

Une seule alternative est offerte au Bas St-Laurent: se battre comme l'a aimablement suggéré l'ONE dans son rapport sur les motifs de la décision. En effet, si la région lutte avec acharnement elle pourra peut être gagner que le gazoduc serve au moins les municipalités en bordure desquelles elle sera installée. Les miettes quoi!

Mireille Robitaille.

Chevaurama, un festival d'ici et non du Far-West

Lire la réplique de Beauvais Bérubé en page 8.

M. Georges Fraser, Directeur Général, Journal St-Laurent-Echo Rivière-du-Loup.

Monsieur,

J'ai relu à quelques reprises l'éditorial publié dans l'édition du

journal St-Laurent-Echo en date du 29 juillet 1981 dans l'espoir de saisir correctement le sens de cet éditorial. Je constate à prime abord que le journaliste qui signe cet écrit manque énormément d'information, ce qui est un peu

paradoxal avec la fonction qu'il détient dans votre entreprise.

Premièrement, M. Bérubé ignore ou feint d'ignorer qu'il existe déjà à Rivière-du-Loup un festival populaire qui reçoit depuis quelques années l'appui de



place aux lecteurs

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le Saint-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

la population Louperivoise et semble, d'année en année, rencontrer les aspirations des participants.

Je comprends qu'il soit très difficile pour un individu qui n'a jamais participé ou assisté aux activités du Festival Chevaurama de connaître la diversité du programme et l'implication de ses concitoyens dans ce dit festival. Cependant, je considère que cet individu devrait au moins avoir l'honnêteté de se renseigner adéquatement avant de prononcer un jugement sous la couverture d'une pseudo nostalgie des festivals d'été d'antan.

Le journaliste en question sait-il que dans la programmation 1981 du festival Chevaurama, il n'y avait rien d'emprunté au folklore du Far-West.

Sait-il que les compétitions équestres "qui l'ont sans doute induit en erreur", n'ont rien de typique à l'Ouest Canadien, mais sont plutôt des compétitions sanctionnées par la Fédération Equestre du Québec avec règlements et juges accrédités par cette dite Fédération.

Sait-il que cette Fédération Equestre québécoise est en avance

sur toutes les autres provinces canadiennes et que son directeur technique est sollicité par d'autres provinces dans le but de les aider à ériger les bases de leur Fédération.

Sait-il qu'en 1981, les compétitions équestres représentaient 20% du programme en entier.

Sait-il que lors de la "Tournée Chevaurama" dans tout le K.R.T. le comité organisateur de Chevaurama est un ambassadeur de la Cité de Rivière-du-Loup et que l'accueil que réservent les municipalités visitées durant cette tournée Chevaurama est toujours très chaleureux.

Sait-il que la Plaza des Animaux qui figurait au programme de cette année avait pour but de permettre aux visiteurs le contact avec des animaux domestiques et sauvages que plusieurs personnes n'avaient jamais eu l'occasion de voir.

Sait-il que le succès remporté par la présentation d'un Moto Cross intérieur se compare fièrement avec tout ce qui avait été fait antérieurement à Rivière-du-Loup.

J'ai pris la peine, avant de répondre à cet éditorial, de rencontrer des personnes qui avaient œuvré antérieurement dans le Festival

d'été de Rivière-du-Loup. Les personnes contactées ne se rappellent pas avoir vu votre journaliste s'impliquer dans ce feu festival louperivois. Certains m'ont dit que le festival d'été était mort faute de bénévolat. N'eût-il pas été plus facile pour lui de s'impliquer dans ce festival avant qu'il ne disparaisse plutôt de pleurnicher d'ennui et de porter des oeillets pour ne pas voir ce qui se fait d'autre.

Sait-il au moins que le programme en entier du festival Chevaurama a été publié dans son propre hebdomadaire et qu'un montant substantiel a été payé au

journal St-Laurent-Echo pour publiciser cet événement.

Monsieur le Directeur, cette réponse reflète le sentiment de tout un comité organisateur et des bénévoles qui ont œuvré arduement pour faire du Festival Chevaurama, une réussite et doter la ville de Rivière-du-Loup d'une activité annuelle afin que la population de cette ville n'ait pas à envier ce qui se fait ailleurs mais soit fière de ce qui existe dans son patelin.

Bien à vous,

A. Thériault, prés. Chevaurama 1981.

LE ST-LAURENT-ECHO

16 du Domaine Rivière-du-Loup G5R 4C3 862-1774



Directeur Georges Fraser	Rédactrice en chef Mireille Robitaille	Tirage et distribution Hugues Bérubé
Dépt. comptabilité Henri Lévesque	Journalistes Beauvais Bérubé Lyne Chassé	Abonnement 862-1774
Coordonnateur de la publicité Marthe Paré	Sports Jean Larouche Roland Marquis	Tombée de la publicité Jeudi, 17 heures
Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fiset Maurice Paré Jacques Chiasson Jacques Monette	Responsables des pages sportives Gilles LeBel	Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Vendredi, 12 heures.
	Chef d'atelier Gaëtan Roussel	

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction. Courrier de la deuxième classe Enregistrement no. 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal se fait par camelots. A la pièce: 0.40 Abonnement 1 an: \$17.50 Autres pays: \$60.00.

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent-Echo.

L'Office national de l'Énergie refuse le gaz naturel au KRT et à l'Est du Québec

Par Mireille Robitaille

Le tracé du gazoduc qui reliera la ville de Québec et les provinces maritimes suivra le plus court chemin entre ces deux points et ne dispensera pas le service de gaz naturel à la région du KRT ni à l'Est du Québec.

C'est ce qui se dégage de la décision de la régie fédérale chargée de cette responsabilité, l'Office national de l'Énergie (l'ONE), dont le verdict a été rendu public la semaine dernière. Depuis mardi dernier (11 août) l'ONE a autorisé la compagnie Trans Québec et Maritime à construire 740 kilomètres de canalisation principale et 1000 kilomètres de raccords principaux et secondaires afin d'offrir le gaz naturel comme source alternative d'énergie aux populations du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Cette recommandation de l'ONE sera maintenant soumise au Cabinet du premier ministre Trudeau pour ratification ou rejet, car on sait qu'une telle décision de l'Office ne peut être modifiée par le Cabinet mais seulement acceptée ou rejetée.

Il s'agit d'un revirement de position pour l'ONE qui, à deux reprises en 1979 et 1980, avait refusé à une autre compagnie la Québec & Maritime (Q & M), Pipe Lines Ltd l'autorisation de construire le même gazoduc. Rappelons que la compagnie Gazoduc Trans Québec et Maritimes Inc. est un produit de la fusion de Q & M avec Trans Canada Pipelines qui elle aussi concurrençait pour desservir les provinces de l'Atlantique.

La clé de voûte

La clé de voûte de la décision de l'ONE est la sécurité des approvisionnements pour les populations des provinces maritimes, peut-on lire dans le rapport sur les motifs de la décision. Le gazoduc de la TQ & M constitue un important moyen de protéger les Maritimes d'interruptions possibles des approvisionnements en pétrole brut importé, ce qui fait conclure à l'ONE que le projet est d'intérêt public.

Le Programme éner-

gétique national rendu public par le gouvernement Trudeau simultanément avec le budget de M. MacEachen en octobre dernier a largement motivé la reconsidération favorable de l'ONE, signale l'organisme présidé par M. C.G. Edge. "Les apports du gouvernement fédéral et les propositions tarifaires constituent un milieu économique convenable au gazoduc: cette situation n'existait pas lors de la requête précédente". De plus, les réserves formulées par l'ONE précédemment quant à la protection de l'environnement par le projet du gazoduc ont été éliminées par les nouvelles mesures proposées dans la dernière requête à cet égard.

Des subventions

La viabilité économique du projet repose en grande partie sur le programme énergétique national (PEN) du gouvernement fédéral qui décreète que le prix du gaz naturel sera le même sur tous les mar-

chés du Canada, que la concurrence du mazout lourd sera diminuée, que la construction du gazoduc sera subventionnée, que des primes seront accordées pour accroître le marché alors que les propriétaires de résidences se verront offrir des subventions pour se débarrasser de leurs chaudières à l'huile. "De l'avis de l'Office, les stimulants du PEN ou d'autres dispositions équivalentes seront nécessaires à la réalisation des prévisions de vente de gaz naturel de la TQ & M. De plus, il sera peut-être nécessaire d'augmenter les subventions à la conversion accordée par le distributeur de gaz aux propriétaires de résidence, si l'on veut atteindre le degré de conversion des résidences au gaz prévu par la TQ & M".

Le tracé

Trois intervenants devant l'ONE lors de

ses audiences en mars et avril 1981 avaient réclamé des modifications au tracé initial afin de dispenser le service de gaz naturel aux populations de l'Est du Québec (jusqu'à Matane). Il s'agissait de la Corporation de promotion industrielle de la zone de Rivière-du-Loup, de l'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec et du Conseil régional de développement de l'Est du Québec. Ils avaient demandé à l'ONE d'obliger le promoteur à suivre le littoral du Fleuve de Montmagny à Matne et desservir ainsi 120.000 personnes avant d'emprunter la vallée de la Matapédia pour rejoindre le Nouveau Brunswick. Dans sa décision, l'ONE répond: "L'Office n'est pas persuadé que les propositions de modification du tracé soient préférables au tracé proposé par la requérante", de même pour la construction de raccords additionnels.

Une décision qui scandalise les leaders régionaux

Par Mireille Robitaille

Malgré la période de vacances qui retient loin d'ici plusieurs leaders de la région, le St-Laurent-Echo a réussi à obtenir les réactions de quelques uns d'entre eux. Les voici:

Député Jules Boucher, Assemblée Nationale



M. Jules Boucher

Cette décision de l'ONE démontre à ceux qui pouvaient en douter encore que le fédéral est déterminé à installer le terminal méthane à Canso plutôt qu'à Gros-Cacouna; l'ONE vient de se ranger derrière le ministre MacEachen et annule ainsi deux de ses décisions antérieures. C'est la politique du deux poids deux mesures, pour l'Est du Québec on soutient que le gazoduc ne serait pas économiquement rentable alors que dans les Maritimes, on admet qu'il ne l'est pas plus

mais on subventionne pour éliminer le problème. Je suis scandalisé par cette décision et je proteste contre la manipulation terrible du dossier. Québec doit mettre tout en oeuvre pour le contrer, pour ma part, j'encouragerai mon gouvernement à utiliser les armes qu'on possède telles que la loi du zonage agricole et la protection de l'environnement pour contrer les manoeuvres fédérales qui bafouent la population de notre région. J'espère que la population du

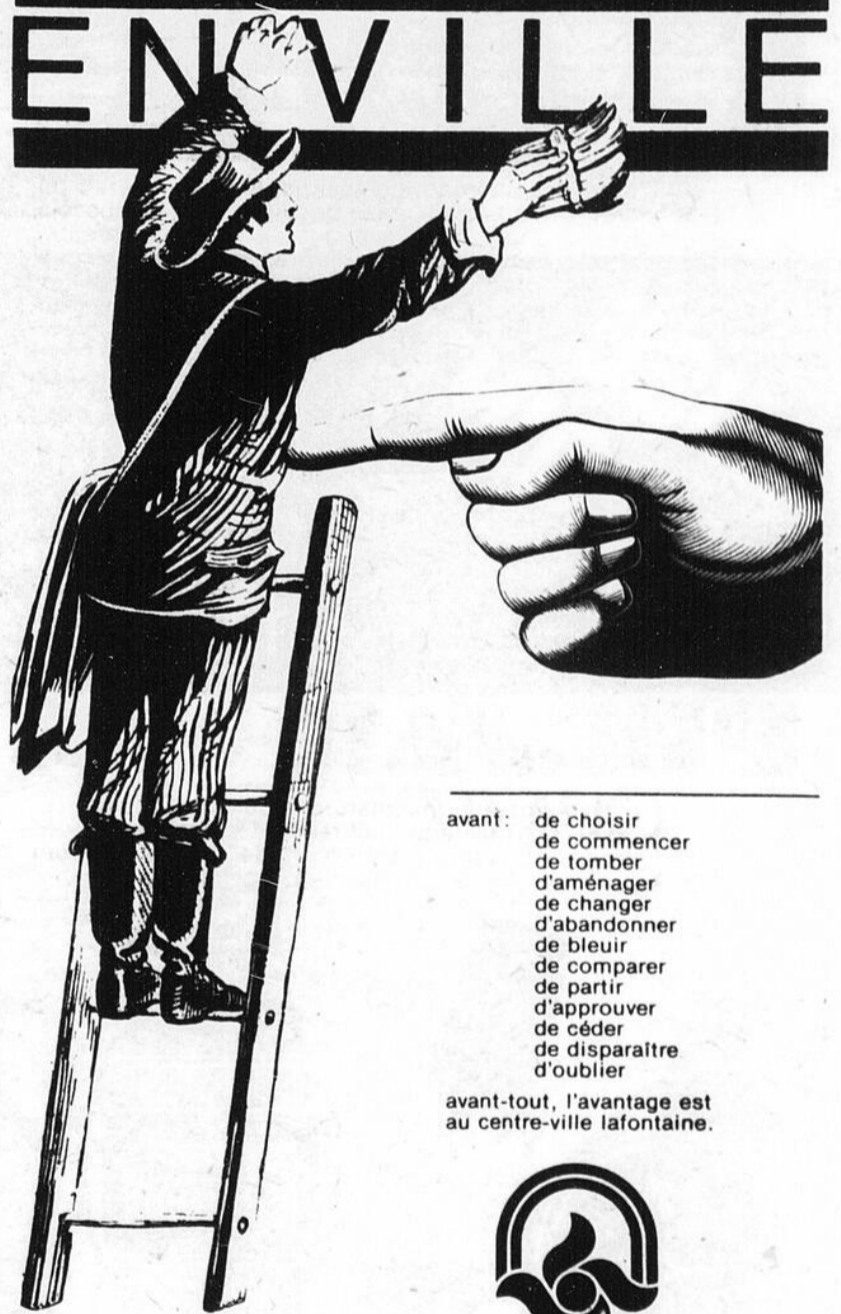
comté et de tout l'Est va protester et que les élus fédéraux manifesteront leur mécontentement. Quant à De Bané s'il est logique avec lui-même il disait attendre la décision de l'ONE, c'est le temps pour lui d'agir. Même si l'ONE fixe des délais à la compagnie TQ & M pour réaliser son projet on sait que cette dernière obtiendra tous les délais additionnels qu'elle voudra, comme Misener.

M. Maurice Soucy, président de la Corporation de promotion industrielle de la zone de Rivière-du-Loup

"La décision est importante pour nous", a déclaré M. Soucy qui s'est refusé à étayer davantage puisque la Corporation n'avait toujours pas obtenu copie de la décision de l'ONE et qu'une étude attentive et complète doit en être faite par

(Suite page 7)

a r rive ENVILLE



avant: de choisir
de commencer
de tomber
d'aménager
de changer
d'abandonner
de bleuir
de comparer
de partir
d'approuver
de céder
de disparaître
d'oublier

avant-tout, l'avantage est
au centre-ville lafontaine.



centre-ville
lafontaine
rivière-du-loup

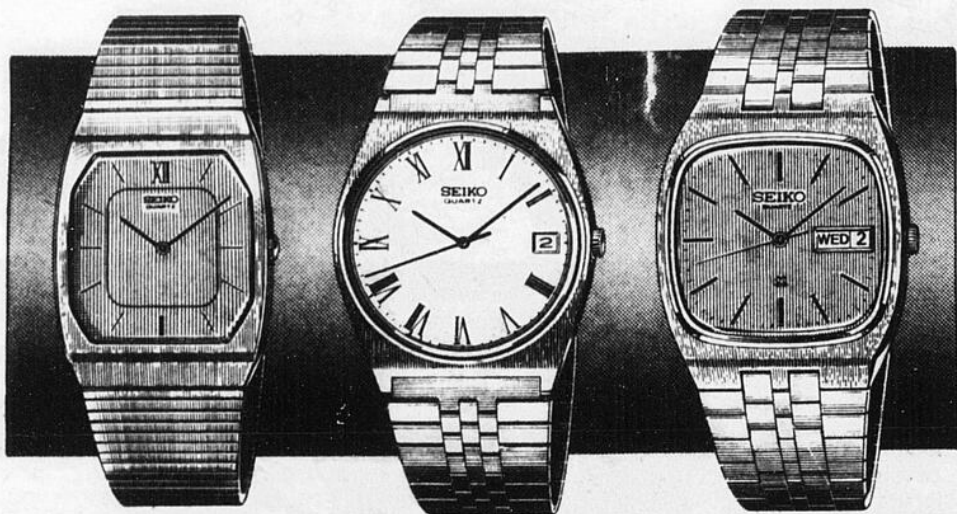
Plus grand
choix de bijoux
en ville

BIJOUTERIE ALBERT SAVARD

320 LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP 862-2893


CHARGEX
MASTER CHARGE
PLAN DE MISE DE COTE

SEIKO
DÉTAILLANT
AUTORISÉ



Seiko Quartz.

Au sommet de l'esthétique,
de la précision, de la commodité.

Par sa technologie du quartz, Seiko est critère de précision. Mais sa supériorité ne s'arrête pas là. Le style de ses montres est d'un art achevé, qu'il s'agisse d'un modèle d'une élégance raffinée, ou d'une merveille de montre multifonctionnelle. Il y a les montres Seiko ultra-minces, aux lignes exquises et de ton or, ainsi que les modèles plus sophistiqués, tels que ceux illustrés, l'une qui comporte l'ajustement automatique de la date, et l'autre avec le calendrier bilingue français/anglais à ajustement automatique jour/date et pile d'une durée approximative de 5 ans. Toutes, de ton or avec cadran blanc ou or, sont l'image même du grand art Seiko en horlogerie. Seiko Quartz. 

MISE
AU POINT

La Bijouterie Albert Savard du 320 Lafontaine au Centre Ville, face au Woolworth, au service du public depuis 25 ans ne déménagera pas de son local.

PULSAR QUARTZ



Pulsar vous présente
une nouvelle dimension
dans les montres au Quartz
à des prix populaires.

Pulsar vous offre maintenant une montre de qualité supérieure avec une précision quartz exceptionnelle. Pulsar vous permet de ne plus vous soucier de remonter votre montre. La vie de la pile est de longue durée. Choisissez parmi les montres élégantes ultra-minces pour hommes et femmes. Ou encore des montres à l'allure sportive. Les montres Quartz CL Numériques possèdent les avantages suivants: Haute précision, affichage chronométrique, calculateur, sonnerie, chronométrage des étapes et système de compteur.

Pulsar® Quartz. La montre à l'avant-garde du temps.

Nous réparons
montres, bijoux,
horloges, etc...

BIJOUTERIE ALBERT SAVARD

320 LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP 862-2893

CHARGEX
MASTER CHARGE
PLAN MISE DE COTE

(Suite de la page 5)

Une décision qui scandalise les leaders régionaux



M. Maurice Soucy

l'exécutif avant de formuler la réaction officielle de la Corporation.

André Plourde, président de la Chambre de Commerce régionale du Grand-Portage

Devant le bureau des audiences publiques sur l'environnement pour le terminal méthanier à Gros-Cacouna, nous disions que le temps se couvrait sur notre région qui trop souvent s'était fait promettre des développements qui lui avaient ensuite été enlevés. La décision de l'ONE de faire passer le gazoduc près de notre territoire sans nous l'offrir fait craindre la tempête et alors les tuyaux du gazoduc devront pas-



M. André Plourde.

ser dans le ciel. On aura beau dire que les deux projets sont distincts, les éléments se mettent en place pour donner raison à De Bané qui m'avait avoué que l'usine de regazéification irait au bout du tuyau même s'il a tenté de se reprendre ensuite.

La Régionale donnera son appui à la Corporation de promotion industrielle pour tenter d'améliorer la position du Grand-Portage dans ce dossier. De plus nous nous chargeons de rappeler aux ministres Duhaime (énergie

et ressource) et Léger (environnement) leurs déclarations antérieures pour bloquer ce projet. Une réunion de l'exécutif de la Régionale le 19 août permettra d'élaborer un peu mieux notre position et les actions à entreprendre.

Malgré des tentatives répétées, le St-Laurent-Echo n'a pu rejoindre le député fédéral Rosaire Gendron ni les ministres Marc Lalonde et Pierre De Bané du fédéral ou Yves Bérubé du provincial pour inscrire leurs commentaires.

A la commission scolaire régionale, 11 autobus en moins

(L.C.)-La commission scolaire régionale du Grand-Portage se verra couper dans ses effectifs de 11 autobus à la suite des coupures annoncées par le ministère des Transports.

C'est ce que nous confirmait M. Camille Michaud, régisseur des Transports à la commission scolaire régionale du Grand-Portage.

Au début, souligne-t-il, le ministère voulait nous ôter 18 autobus mais après des pourparlers, il a porté ce nombre à 11.

Concrètement, cela signifie que la commission scolaire aura à sa disposition 219 autobus comparativement à 230 l'an passé. Dans les faits, M. Michaud a affirmé notamment que les élèves ne seront pas pénalisés puisque les horaires seront modifiés, donc la qualité de service sera maintenue.

UN SERVICE PERSONNEL ET DES PRIX MODIQUES

LE MAGASIN CHEZ QUI LES GENS VIENNENT DE LOIN



BOUTIQUE *Rose-Monde* PRESENTE LES NOUVELLES COLLECTIONS AUTOMNE "81"

LORI ANN ORIGINALS

Robes Jeune Contemporaine et Petites

CHAGALL INTERNATIONAL

Blouses et Sportswear

TRICOTS DE PARIS - MARTELLO

Tricots fins-Robes-Costumes-Vêtements de choix-Indispensable à la femme élégante.

CORANIT Classiques du jour

Tricots nouveautés-Sophistiqués.

IRVING SAMUEL - MISS STYLE

Style contemporain-Ultra-suède et laine. Jeunes dames et dames.

RANDY-CIMI

Attrayantes robes jeunes dames et dames.

RAY MARJORY-BERN CONRAD-MISTER LEONARD

Vêtements sports et coordonnés sophistiqués juniors et jeunes dames.

BOUTIQUE

Rose-Monde

327 rue Lafontaine
rivière du loup 867 1231

UNE DIVISION DE JOS COTE TROIS-PISTOLES

Laissez vous choyer au RAMADA INN

CÔTE DE LIESSÉ (DORVAL) MONTRÉAL

"Spécial Vacances"

\$40. par famille (2 enfants, 2 adultes) PAR NUIT

Spécial de Luxe

\$60. par famille incluant 2 chambres communicantes. PAR NUITS

Une pour les parents, une pour les enfants 2 salles de bain

Stationnement et service de limousine de à l'aéroport de Dorval gratuit.

Profitez de notre piscine intérieure avec terrasse privée. Ainsi que de nos activités sportives à proximité de notre hôtel. Situé à quelques minutes des Centres d'Achats, salon de quilles, l'hippodrome Blue Bonnets, Racquet Club et le Sautillus.

Les réservations doivent être faites à l'avance.

L'AUBERGE RAMADA (Dorval)

6,600 Côte de Liesse, Montréal H4T 1E3

Téléphone: (514) 342-2262 Telex: 05-824625

Réservations sans frais:

Québec & Ontario: 1-800-268-8930

Autres Provinces: 1-800-268-8998



En vigueur jusqu'au 15 janvier 1982



Retour au travail des postiers

Par Lyne Chassé

Les postiers de Rivière-du-Loup ont ratifié l'en-

tente de principe conclue la fin de semaine du huit août dernier par une marge de 57% en faveur du retour au travail.

C'est ce que nous annonçait, M. Normand Cutnam, prési-

dent de la section locale du syndicat des postiers du Canada lors d'une entrevue accordée au Journal, mercredi dernier.

On sait qu'au niveau national cette entente a été acceptée avec une forte majorité de 83,1%. Les 22 postiers de Rivière-du-Loup ont donc repris le travail, mardi le 11 août après une grève de 42 jours débutée le 29 juin dernier.

Dans les gains marqués par le syndicat des postiers, M. Cutnam a signalé qu'au chapitre de la santé et sécurité au travail, 75%

des demandes avaient été octroyées. Ainsi, explique-t-il, l'employé aura le droit de refuser tout travail qu'il pense dangereux physiquement ou moralement. (Ex.: Cause d'amiantose).

De plus, ils ont reçu une augmentation salariale de 0,70\$ de l'heure rétroactive au 1 janvier '81. Les primes de quart du soir ont été portées de 0,71\$ à 0,80\$ et pour le samedi et dimanche de 0,92\$ à 1,01\$. Également dans les droits parentaux, 17 semaines de salaire sur 37 seront payées à 93%. Par ailleurs, le statu quo sera gardé

président national, M. Jean-Claude Parent à l'effet qu'il a montré un signe de faiblesse. Il aurait dû, poursuit-il, défier les menaces de M. Donald Johnston, président du conseil du Trésor et du ministre titulaire, M. André Quélet.

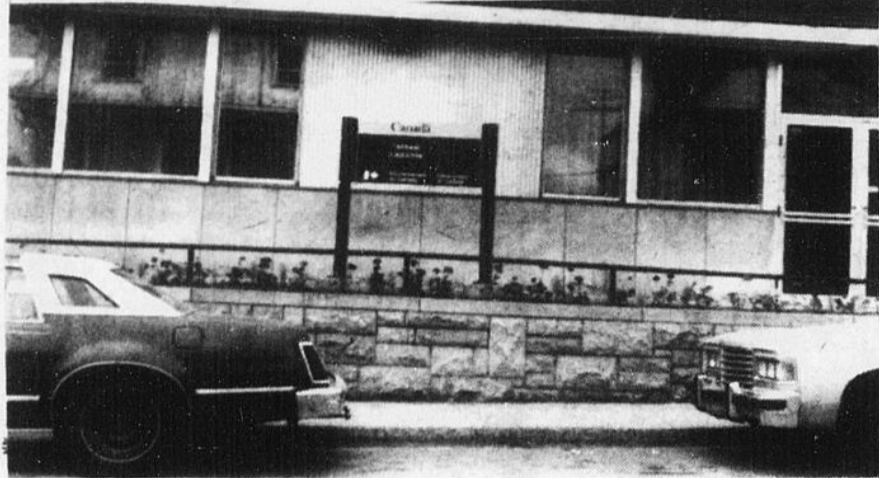
Par ailleurs, M. Cutnam a continué de maintenir que le gouvernement fédéral a tout fait pour que la grève soit longue et pour ne pas la régler. Le gouvernement, affirme-t-il, a d'abord refusé le rapport du conciliateur Pierre Lemin nommé par lui et accepté unanimement par le syndicat. Par la suite, commente-t-il, il y a eu la mise sur pied de la poste parallèle.



sur les griets, ce qui, de l'avis du président Cutnam, marque un autre gain.

Interrogé sur l'attitude de M. Michael Warren, président désigné de la future Société des postes (qui serait créée le 1er septembre '81) sur son refus de s'engager dans des discussions entre les parties concernées, M. Cutnam a dit adopter la même position que son

Enfin, de l'avis de M. Cutnam, le dernier conciliateur nommé, M. Allen B. Gold est un homme intègre et honnête qui possède une grande connaissance en relations de travail. Il a joué, conclut-il, son rôle de médiateur.



Aimez-vous jeter votre argent par les fenêtres?



C'est pourtant ce que vous ferez si votre future maison laisse échapper la chaleur non seulement par les fenêtres mais aussi par les portes, les murs, le toit et la cheminée.

Les spécialistes estiment qu'en général, près de 25% de la chaleur d'une maison se dissipe ainsi en pure perte.

Si vous avez l'intention d'acheter une maison neuve, assurez-vous qu'elle a été conçue suivant le Programme d'efficacité énergétique élaboré par l'Association canadienne de l'Électricité et mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec.

Le Programme comporte un ensemble de recommandations touchant tous les aspects qui influent sur l'efficacité énergétique d'une maison: isolation thermique, ventilation, chauffage, éclairage, chauffage de l'eau, etc.

Pour en savoir davantage sur le Programme d'efficacité énergétique, adressez-vous à la Ligue de l'Électricité du Québec, boîte postale 36, Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3E9.

Les deux «e» sont le symbole du Programme d'efficacité énergétique élaboré par l'Association canadienne de l'Électricité et mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec.

Ligue de l'Électricité du Québec



Place aux lecteurs

Réplique de M. Beauvais Bérubé

En premier lieu, je dois dire que je n'ai jamais ignoré l'existence du Festival Chevaurama, ni la nature des activités qui figurent à sa programmation.

Tout en admirant le zèle avec lequel le président de Chevaurama 1981 défend son festival, ce qui est normal, je m'étonne du fait que lui-même et son comité organisateur se soient sentis visés par l'éditorial en question, puisque dans ce même éditorial il était plutôt question de réjouissances populaires à caractère surtout historique et culturel.

En parlant de Far-West, M. Thériault doit savoir que dans notre région il existe d'autres endroits que Rivière-du-Loup où l'on retrouve un engouement pour les choses "western", ce qui est explicable et aussi discutable.

Quant aux personnes consultées relativement à mes activités au sein du comité organisateur des Festivals d'Été de Rivière-du-Loup, leur nombre doit

être très restreint et leur résidence à Rivière-du-Loup relativement récente, puisqu'elles ignorent que je fus l'une des personnes à l'origine du Festival d'Été de Rivière-du-Loup il y a près de deux décennies.

Je crois avoir apporté une contribution valable à la survie de ce même festival chaque année, dans le cadre de mes activités dans le milieu comme journaliste.

Je me défends bien de porter des œillères, et je ne crains pas de dire que mes horizons sont aussi larges, sinon plus que ceux qui devraient soigner leur nervosité et leur susceptibilité excessives pour leur éviter de prendre inutilement le mors aux dents.

Je persiste à croire que la ville de Rivière-du-Loup pourra avoir son festival d'été bien à elle, lequel festival mettrait en évidence la personnalité du milieu. Sans pour autant empêcher des activités populaires comme Chevaurama d'exister. Beauvais Bérubé.

ON RECHERCHE

Perdu lundi 10, Centre d'achats, entre le stationnement et la Société des Alcools, une montre de dame ronde plaqué or, avec bracelet étendant, marque Bucherer, Suisse. RÉCOMPENSE 867-1456.

Les organisateurs de l'expo de St-Pascal demeurent optimistes

(B.B.)—La venue en moins grand nombre des visiteurs à la cinquante-quatrième exposition agricole et industrielle du comté de Kamouraska à Saint-Pascal, du 4 au 9 août derniers, n'a pas refroidi l'enthousiasme des organisateurs, ni amoindri leur optimisme vis-à-vis l'envergure nouvelle qu'est appelé à prendre cet événement annuel dans un proche avenir.

Invité à commenter la diminution d'assistance à l'expo '81, le président de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska, M. Jean-Guy Michaud, de Saint-Philippe-de-Néri, s'est dit convaincu que la seule explication à ce phénomène est la mauvaise température qui a prévalu pendant presque toute la durée de l'exposition.

La pluie diluvienne qui est tombée presque sans arrêt a détrempé dans la boue pour se rendre d'un kiosque à l'autre. La température inégalement a aussi contribué à réduire considérablement l'achalandage des manèges et autres amusements extérieurs.

On a quand même évalué à environ 25,000 le nombre des résidents du comté de Kamouraska et de l'extérieur, qui ont visité l'exposition agricole de Saint-Pascal cette année, comparativement au chiffre de 30,200 enregistré en 1980.

Intérêt maintenu

Comme le précisait M. Michaud, il reste quand même que l'expo '81 de Saint-Pascal a attiré un nombre-record d'exposants.

La participation des jeunes agriculteurs aura été particulièrement réussie, ce qui démontre que les organisateurs avaient fait un choix judicieux en faisant de la relève agricole le thème principal de l'exposition de cette année.

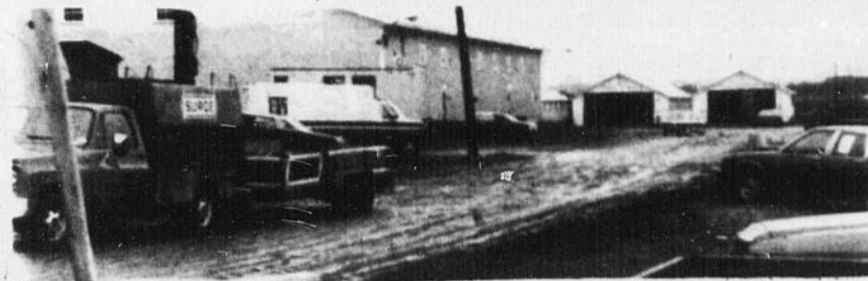
La mauvaise température a eu pour effet d'amener les visiteurs à concentrer leur attention sur les exhibits intérieurs du pavillon central et des autres bâtiments servant à l'exposition des bovins et autres animaux. L'assistance aux spectacles quotidiens, dans le pavillon central, a battu tous les records. Il en a été de même du concours de popularité qui s'est révélé une réussite financière sans précédent.

On sait que c'est la

Duchesse Esther Dubé, de La Pocatière, qui a été élue Reine de l'Agriculture de Kamouraska en 1981. Le président de la

Société d'Agriculture de Kamouraska a tenu à déclarer en fin d'entrevue qu'en 1982, cet organisme compte réaliser un certain nombre

de projets dont quelques-uns d'envergure, les perspectives d'aboutissement de ces mêmes projets s'avèrent excellentes.



Même si la pluie avait cessé, la boue était encore omniprésente aux abords des pavillons de l'exposition. Il fallait savoir où poser les pieds pour éviter l'embourbement.

SPÉCIAL POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE

Obtenez \$50.00 de réduction sur le prix de ces articles

Blouson sport dernier cri

De fabrication canadienne offert dans plusieurs tissus et teintes.
Régulier: \$46.00
SPÉCIAL: \$39.00



Vous obtenez \$5.00 de réduction à l'achat de tout blouson sport de \$39.00 ou plus en présentant ce coupon. Un seul coupon par article. Valide jusqu'au 12 septembre 1981.

Jeans de première qualité dans les styles recherchés

Jeans en denim réguliers ou prélavés disponibles dans les marques renommées telles: LOIS, NIL'S, JEANIUS, JUST JEAN et beaucoup d'autres.

Régulier: \$33.00
SPÉCIAL: \$23.00

Élegant et confortable; le velours côtelé

Un veston de très belle coupe, indispensable dans toute garde-robe.

De plus, à l'achat de ce veston, vous obtenez GRATUITEMENT un pantalon.

Régulier: \$139.00
SPÉCIAL: \$99.00



Vous obtenez \$10.00 de réduction à l'achat de ce veston en velours côtelé de \$99.00. Valide jusqu'au 12 septembre 1981. Un seul coupon par article.

Toujours pratique; le gilet en coton ouaté

Nos gilets en coton ouaté doux sont fabriqués au Canada et portent la signature «Au Château de l'Habit». Ils sont disponibles en six couleurs. Pour hommes et femmes.

Manches longues
Régulier: \$16.00
SPÉCIAL: \$16.00



Vous obtenez \$4.00 de réduction à l'achat de tous gilets en coton ouaté de \$16.00 ou plus. Valide jusqu'au 12 septembre 1981. Un seul coupon par article.

Chemises sans repassage à manches longues

Confectionnées en polyester et coton, elles sont toutes traitées «Perma-Press» et sont lavables/séchables à la machine.

Régulier: \$24.95
SPÉCIAL: \$17.95



Vous obtenez \$4.00 de réduction à l'achat de cette chemise à manches longues sans repassage de \$17.95 en présentant ce coupon. Valide jusqu'au 12 septembre 1981. Un seul coupon par article.

Pantalons mode confortables, à prix avantageux

Fait au Canada, en coton et polyester. Ils sont disponibles dans plusieurs marques et couleurs. Lavable/séchable à la machine.

Régulier: \$29.95
SPÉCIAL: \$24.95

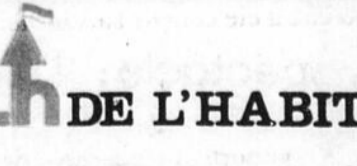


Vous obtenez \$5.00 de réduction sur ce pantalon de \$24.95 en présentant ce coupon. Valide jusqu'au 12 septembre 1981. Un seul coupon par article.

Pantalon en velours côtelé à prix très réduit

Beaux tissus en polyester et acrylique qui évoquent la laine, lavable/séchable à la machine. (six couleurs disponibles).

Régulier: \$33.00
SPÉCIAL: \$23.00



AU CHÂTEAU DE L'HABIT

Valide jusqu'au 12 septembre 1981
Un seul coupon par article.

Tous les articles présentés sont en quantité limitée et vous sont offerts jusqu'à épuisement des stocks.

450 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-3384
613 4ème Avenue La Pocatière 856-2535

M.R.C. de Rivière-du-Loup naissance dans l'harmonie

Beauvais Bérubé

Il y a lieu de croire que la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup verra le jour sans difficultés majeures.

C'est l'impression qui se dégage, au lendemain du premier Conseil de maires tenu ici le 8 août dernier, en vue d'entreprendre la préparation des lettres-patentes de la future M.R.C.

Les affrontements ont été totalement absents des discussions, et c'est plutôt un climat de dialogue et d'entente qui a prévalu tout au long de l'assemblée, à laquelle étaient présents les maires des seize municipalités appelées à former la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup.

Le président du Comité de consultation du Bas Saint-Laurent pour la formation de M.R.C., M. Yvan Mé-

nard, a eu à répondre à de très nombreuses questions concernant le financement de la municipalité régionale, l'évaluation municipale, le zonage agricole, les projets régionaux, le droit de veto, le comité administratif, etc... Durant la séance de travail du 8 août, les maires présents ont accepté unanimement le découpage territorial proposé pour la nouvelle M.R.C.

Territoire et nom

Cette délimitation englobe les municipalités de Notre-Dame du Portage, du village et de la paroisse de Cacouna, de Saint-Patrice, Saint-Antoine, Saint-Arsène, Saint-Epiphanie, Saint-Modeste, Saint-François-Xavier de Viger, Saint-Hubert, Saint-Cyprien, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de l'Île Verte, du village et de la paroisse de l'Isle-Verte, de Saint-Paul-de-la-Croix, et de la ville de Rivière-du-Loup. A ce



territoire devrait venir s'ajouter plus tard une portion de la seigneurie de Témiscouata, revendiquée par la municipalité de Saint-Cyprien.

Cette aire territoriale, qui englobe aussi le canton Whitworth et les territoires non-organisés à l'est et à l'ouest de Rivière-du-

Loup, a une superficie de 1,224,64 kilomètres carrés, exception faite de ces mêmes T.N.O. et comprend 29,467 habitants, selon les chiffres compilés par le Bureau de la Statistique du Québec en 1976. Ces chiffres ont

été révisés en 1979.

C'est aussi à l'unanimité que l'assemblée a approuvé l'appellation de municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, ce nom étant considéré comme description d'une zone homogène

traversée par le cours d'eau qui l'identifie.

Les participants à la réunion se sont en outre entendus pour désigner une secrétaire-trésorière provisoire de la M.R.C. en la personne de Mlle Jeanette Ouellet, de Saint-Epiphanie, présentement secrétaire du Conseil de comté de Rivière-du-Loup.

Période de consultation

En ce qui a trait à la représentation des municipalités à la table du futur Conseil municipal de comté, les maires n'ont pas voulu se prononcer séance tenante, préférant s'accorder un temps de réflexion et la possibilité de consulter davantage sur le sujet les membres de leur conseil municipal respectif.

La désignation d'un

seul représentant par municipalité-membre, même si plusieurs voix pourraient être accordées à une municipalité plus importante, a semblé faire l'unanimité. Les maires ne veulent manifestement pas que le Conseil municipal de comté soit un mécanisme administratif trop lourd, composé d'un trop grand nombre de membres.

Les seize maires se sont également entendus pour tenir une seconde réunion de travail le 15 septembre, à Rivière-du-Loup. Ils ont en outre convenu de la date et de l'endroit de la première séance du Conseil municipal de comté, qui se tiendra à vingt heures à l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup, le deuxième jeudi du mois suivant l'entrée en vigueur des lettres-patentes de la nouvelle M.R.C. de Rivière-du-Loup.

Des recettes de mamans à la Villa Fraserville



Mme Marcelle Pelletier, conseillère à la Cité de Rivière-du-Loup a remercié les gens de la Villa Fraserville de demeurer si actifs.

Par Lyne Chassé

Ce fut toute une surprise pour les pensionnaires de la Villa Fraserville mercredi dernier quand le directeur général leur prépara une fête pour annoncer la sortie de leur livre de recettes, intitulé "Meilleures recettes".

Depuis un an, des responsables avaient demandé à des mamans et des grand-mamans de livrer les secrets de leurs meilleures recettes. Or, elles pensaient peut-être qu'on les avaient oubliées puisque le livre devait sortir à Noël dernier mais ne put se faire faute d'un contretemps. Or, M. Yves

Roussel directeur général de la Villa continua à travailler dans l'ombre et mercredi dernier, ce fut tout un événement quand on leur annonça de se préparer pour une grande fête. La sortie de ce livre, d'après M. Roussel est une façon de manifester l'autonomie des personnes âgées à travers une activité. Quand, dit-il, elles viennent en centre d'accueil, c'est s'occuper et être heureuses. Notons que le livre a été édité à 1,000 exemplaires et se vend au coût de 5,50\$ à la Villa et dans les kiosques.

Aussi, tous ces invités spéciaux ont eu droit à une dégustation de divers plats prépa-

rés pour la circonstance et tirés du livre.

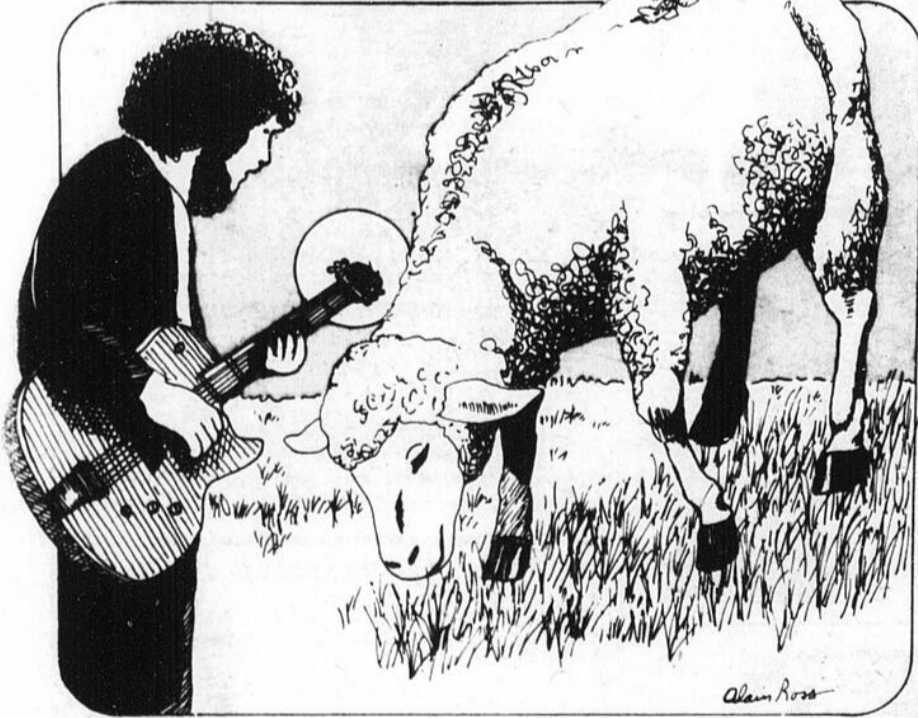
Mme Marcelle Pelletier

Pour sa part, la conseillère, Mme Marcelle Pelletier, représentant la Cité a affirmé trouver émouvant de participer à d'aussi belles découvertes et très intéressant de rencontrer des

gens d'expériences. Vous êtes, a-t-elle déclaré, un potentiel humain que les gens de la ville reconnaissent. Merci d'être actifs, a-t-elle conclu.

L'an prochain, les autorités de la Villa pensent organiser une activité pour les Messieurs.

FESTIVAL DE L'AGNEAU



23 Août
camp musical
St-ALEXANDRE

SPECTACLES+MÉCHOUI: \$9.00

SPECTACLES: \$2.00

en spectacle: LA CLAQUE JAUNE
HUARA
MARTIN MORAIS - ARIANE DRESSE

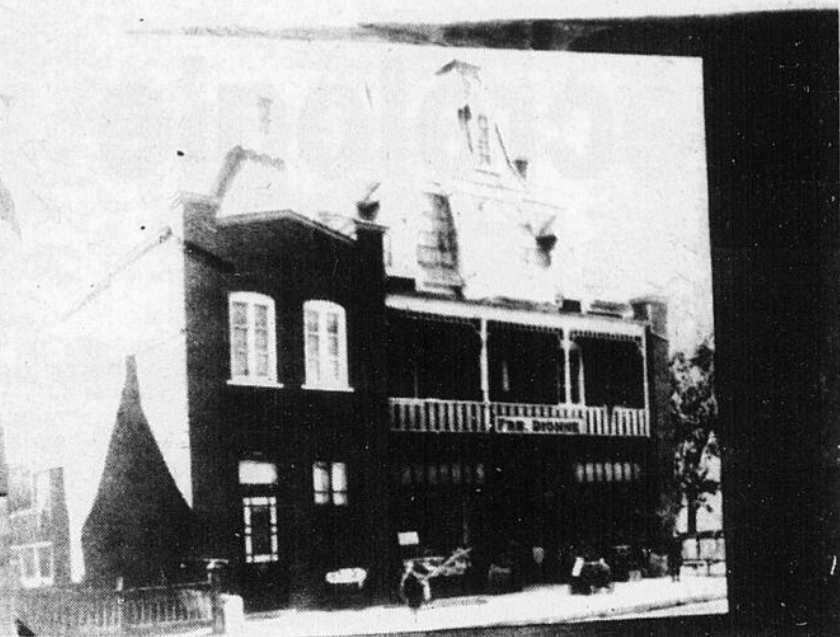
PROTEGEZ VOTRE CAPITAL

Faites qu'un rêve ne s'envole pas en fumée!...

La Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup

Roger Lang Notre-Dame-du-Lac 699-2993	Jean Rioux L'Isle-Verte 898-6356	Siège Social 135 St-Jean-Baptiste L'Isle-Verte 898-2311 Roland Ouellet, sec.-gér.
Lucien Gagnon St-Patrice 862-8514	Renaud Dionne Cacouna 862-7805	

Photo Lyne Chassé



Epicerie de M. François Dionne, coin Lafontaine, Ste-Anne.

Au Café Québécois, le Centre-ville au début du siècle

[L.C.]—Un vrai centre-ville à Rivière-du-Loup vers les années 1910. C'est ce que vous offre le Musée de Rivière-du-Loup, au Café Québécois avec une exposition qui pour la première fois sort des murs.

de la main: l'épicerie, l'avocat, le dentiste, la quincaillerie, des endroits à visiter (Le Platin), des endroits où il fait bon vivre. Finalement, le centre-ville révisé de 1984, de Mme LaRoche après des-

cription ressemble étrangement à celui présenté au Café Québécois se situant au début du siècle, modernisme en plus. A noter que les photos se vendent individuellement au prix de 35\$.

Cette exposition de photos provient du fonds Belle et Lavoie. Vous y retrouverez de vieux commerces dont certains sont disparus aujourd'hui. Ces photos étaient présentées à la presse à l'occasion d'un vernissage qui avait lieu, lundi dernier.

Aussi, pour le journal, la directrice du Musée, Mme Johanne LaRoche a bien livré son discours d'introduction à l'exposition. Ainsi, Mme LaRoche s'est dit s'imaginer un centre ville en 1984. Un endroit qui bouge, animé avec de la verdure, un centre où l'on retrouve tout à la portée

le conseil en bref Mireille Robitaille-T.

Pour être payé, les Constructions Jean-Louis Gagnon devront produire les factures

Le dossier Les Constructions Jean-Louis Gagnon est toujours fermé aux yeux des autorités municipales qui attendent que l'entrepreneur produise les factures avant de le réouvrir et d'analyser s'il y a lieu ou non, de payer un montant supplémentaire pour la démolition de la dalle de béton à l'aréna.

C'est la réponse fournie par les conseillers Jean-Léon Marquis et Marc Jean lors de la séance du conseil le 10 août dernier exceptionnellement présidée par le conseiller Gilbert Perron (pro-maire) en l'absence du maire Yves Godbout.

Interrogé par le St-Laurent Écho, les édi-

les ont admis avoir reçu copie des considérations et questions des Entreprises Jean-Louis Gagnon à titre individuel chacun et à titre d'information comme le précisait la lettre explicative qui l'accompagnait. C'est pourquoi le document n'a pas été lu à la séance publique du conseil. Le conseiller Marc Jean a même ajouté qu'en l'expédiant aux médias en même temps qu'aux élus, l'entrepreneur semblait demander une réponse aux médias.

Aucune procédure nouvelle n'a été engagée a expliqué le maire suppléant Gilbert Perron ajoutant que sa position de président de l'assemblée ne lui

permettait pas d'exprimer le fond de sa pensée sur ce dossier qui a provoqué un profond désaccord entre lui et les autres membres du Conseil. Néanmoins, a-t-il ajouté, si les questions étaient formulées directement au conseil à titre officiel, une nouvelle attention pourrait lui être accordée.

Malgré le contexte économique marqué d'une flambée des taux d'intérêt, la Cité n'éprouve pas à cette période-ci, le besoin de renoncer à certains de ses projets déjà prévus au budget de l'année en cours. Par contre, ont précisé MM. Marcel St-Pierre et Jean-Léon Marquis du Comité des

Finances, le prochain budget en sera sûrement affecté. Les contribuables de Rivière-du-Loup paient normalement leurs taxes municipales même si certains d'entre eux sont peut être en mauvaise posture à cause de l'augmentation de leurs dépenses au chapitre des taux hypothécaires, a révélé M. Jean-Léon Marquis. Interrogé à savoir si le conseil sera indulgent face à une certains délinquance dans le paiement des factures de taxes, le maire suppléant a répondu qu'il faudrait alors que le comité des finances produise une recommandation en ce sens au Conseil.

Escalier entre les rues Laval et St-Henri

Un escalier sera construit par la ville pour relier les rues Laval et St-Henri. Une résolution en ce sens a été adoptée par les membres du conseil pour engager à cette fin des dépenses de l'ordre de 25 000\$. L'escalier qui sera construit avant l'hiver, sera érigé à l'arrière de la Villa Fraserville et répond à un besoin fréquemment exprimé par les employés de ce centre d'accueil et de l'Hôtel Dieu, selon les précisions apportées par l'échevin de ce quartier, Mme Marcelle Pelletier.

Aujourd'hui plus que jamais, il est avantageux d'investir dans la qualité Maytag.

Maytag... Fabrication de qualité inégalée.

Garantie Maytag

Laveuse et sècheuse automatique

GARANTIE COMPLETE — à compter de la date d'achat

1^{ère} Année — PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE SANS FRAIS
Tout l'appareil

GARANTIE LIMITÉE ADDITIONNELLE à compter de la date d'achat

2^{ème} Année — PIÈCES SEULEMENT SANS FRAIS
Tout l'appareil

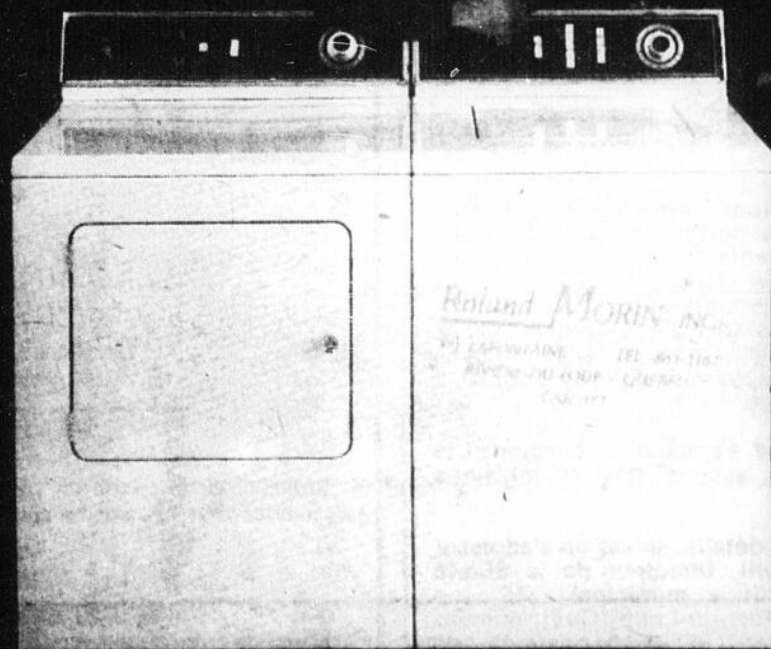
3^{ème} à 5^{ème} Année — PIÈCES SEULEMENT SANS FRAIS

Carrosseries contre la rouille, transmission de la laveuse et tambour de la sècheuse et si vous déménagez, la garantie est valide chez tout concessionnaire de votre nouvelle localité.

LAVEUSES ET SÈCHEUSES

MAYTAG

ROLAND MORIN INC.



Bureau d'affaires a louer

PRE-LEASE au 148 Fraser Rivière-du-Loup

Un espace à bureaux d'environ 750 pi. c. comprenant 3 bureaux fermés, bureau de réception, local de rangement. Pour plus de renseignements, communiquez à:

862-9852
OU
862-9832

371 Lafontaine, Rivière-du-Loup, 362-2167

La criminalité juvénile en baisse à Saint-Pascal

[B.B.]—La lumière faite récemment par la Sûreté du Québec sur une cinquantaine de dossiers relatifs à des vols simples, vols avec effraction, dommages et méfaits perpétrés par des jeunes de moins de dix-huit ans à Saint-Pascal depuis le début

de l'année, a eu pour résultat immédiat une très forte diminution de nouveaux délits du genre dans cette ville du comté de Kamouraska.

Ce n'est toutefois pas avant trois ou quatre mois que des plain-

tes seront formulées contre les quelque 90 mineurs impliqués dans les dossiers éclaircis par la S.Q.

Un informateur du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Pascal a fait savoir au représentant du "Saint-Laurent-Echo" que les rapports d'enquêtes sont présentement entre les mains du Directeur de la Protection de la Jeu-

nesse, à Québec.

Des travailleurs sociaux seront appelés à enquêter sur chacun des cas, la décision de porter des accusations devant le tribunal, de référer le délinquant à une institution de réhabilitation, ou de ne pas poursuivre la plainte, devant être prise conjointement avec un représentant du Ministère de la Justice.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour étudiants ou étudiantes. Meublés, situés au 540 rue Lafontaine. Aussi au 31 Fraserville, 1 appartement de 2½ et 1 de 3½, meublés ou semi-meublés, selon le choix.

Pour renseignements, téléphonez à:

862-7342

Prière de demander Mlle Delisle ou M. Roussel.

A VENDRE [Rivière-du-Loup]



Maison neuve, 1½ étages, style moderne, 6 pièces plus sous-sol et grand garage fini. Dernière construction de Place Carrier, grand terrain, vue ombragée sur le fleuve, à deux pas de tous les services, taxes peu élevées. Cause: Transfert. Tél.: 862-9224.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP



DEMANDE DE SOUMISSIONS

Par les présentes, la Cité de Rivière-du-Loup demande des soumissions pour l'achat des articles vestimentaires suivants destinés à la Sûreté municipale:

- 20 gilets de laine bleu marine,
- 20 paires de gants de cuir doublés,
- 20 paires de gants de cuir non doublés,
- 20 paires de couvre-chaussures,
- 20 paires de caoutchoucs [claques basses],
- 20 foulards de laine bleus,
- 20 paletots de police, en nylon, 3 saisons,
- et 20 casques de fourrure,

le tout en conformité des exigences du Bureau des Normalisation du Québec [B.N.Q.].

Les soumissions devront être sous enveloppe cachetée portant la mention "Soumission, vêtements de la police" et parvenir au soussigné, à l'Hôtel de Ville, 181, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3Y7, au plus tard le mardi 8 septembre, à 4h30 de l'après-midi. Elles seront ouvertes le même jour, à 7h00 du soir, en la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pour plus de détails, prière de s'adresser à M. Henri April, Directeur de la Sûreté municipale, Édifice municipal, 555, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué., numéro de téléphone: [418] 862-9810, poste 42. Donnée sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 14 août 1981.

Raoul Savard,
Greffier.

Le quai régional de Gros-Cacouna, perd quelques bateaux

faute d'asphalte

Par Mireille Robitaille

L'absence d'asphalte dans l'aire de service du quai régional de Gros-Cacouna a provoqué la perte d'une couple de bateaux cet été mais les travaux préliminaires à cette fin auront lieu cet automne de façon à poser l'asphalte au printemps prochain.

C'est la confirmation donnée par le maître du havre M. Bernie Levasseur et l'ingénieur responsable des projets au ministère des Travaux publics du Canada M. Valmont Robitaille, la semaine dernière.

En effet, au cours de cette semaine le ministère lancera un appel de soumissions pour recouvrir d'un enduit bitumineux l'aire de

service, couler d'autre béton près du quai et ajouter du concassé sur l'aire de stockage. Vraisemblablement, seuls les travaux préliminaires tels que la pose de concassé et le compactage pourront être réalisés avant les neiges, par ailleurs dès le printemps prochain, l'asphaltage lui-même pourrait avoir lieu. Les travaux sont sommairement estimés entre 500 000\$ et 1 million \$.

Le maître du havre, M. Bernie Levasseur pour sa part a admis que l'état trop frustre du terrain en bordure du quai a rebuté certains clients en raison des bris provoqués sur la machinerie. Un autre bateau est attendu le mardi 18 août, a-t-il signalé soit le Brun Horn pour prendre du papier journal à destination du Royaume Uni.

Nécrologie

GAUVIN, Dame Berthe

A l'Hôtel Dieu de Rivière-du-Loup, le 6 août 1981, est décédée à l'âge de 61 ans, Dame Berthe Gauvin, épouse de M. Fernando Morin, domicilié au 17 rue Ste-Claire, Rivière-du-Loup. Les funérailles ont eu lieu le 9 août 1981, en l'église de St-Ludger, et l'inhumation au cimetière St-Frs Xavier. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

DUBE, Louis-Philippe

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 10 août 1981, est décédé à l'âge de 73 ans, Monsieur Louis-Philippe Dubé, fils de feu M. Mme Alfred Dubé, domicilié au 394 rue Beau-lieu, Cacouna. Les funérailles ont eu lieu le 12 août 1981, en l'église de Cacouna et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

LEVESQUE, Philippe

A l'Hôpital St-Joseph, Rivière-du-Loup le 10 août 1981, est décédé à l'âge de 86 ans, Monsieur Philippe Lévesque, époux de feu Dame Marie Paulméla Roussel, domicilié à l'Hôpital St-Joseph, autrefois du 32 rue St-Marc, Rivière-du-Loup. Les funérailles ont eu lieu le 13 août 1981 en l'église de St-Patrice et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

SIROIS, Dame Maria

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 11 août 1981, est décédé à l'âge de 90 ans, Dame Maria Sirois, épouse de feu M. Omer Ouellet, domicilié au 440 rue Beaulieu Cacouna. Les funérailles ont eu lieu le 13 août 1981, en l'église de St-Georges de Cacouna et l'inhumation au cimetière St-Epiphanie. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

AVIS DE DECES

Adélar Landry, 71 ans et 3 mois, cuisinier, décédé le 11 août 1981, à l'hôpital Notre-Dame du Lac, demeurait au 29 des Pins Ouest, Rivière-Bleue. Epoux de Jeanne Poirier. Il laisse dans le deuil ses enfants Denise (Noël Landry), Françoise (Victorin Marcotte), Jeannine (Alphonse Lemay), Thérèse (Jacques Guilbault), Gérard (Angéla Daigle), Irène (Conrad Richard, Marcel, Julien (Danielle Boulanger) et Denis (Jacqueline Lahey). Il laisse en outre de nombreux frères et soeurs, beaux frères, belles soeurs, neveux, nièces et petits enfants.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

Les membres de la famille J. Louis Sylvain remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistances funéraires lors du décès de leur mère Mme J. Louis Sylvain survenu le 16 juillet 1981.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Madame Fernande Fortin et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Léon Fortin survenu le 15 mai 1981. A tous, un cordial merci.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

La famille Dolbec et Lévesque remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux funérailles lors du décès de leur fils Gilles, survenu le 21 décembre 1980.

MOINS

DE GRAS, DE SUCRE ET DE MALADIES

DISC. DE RIVIERE-DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL

COURS "Relations humaines"



Olier Senneville
Animateur

Où en êtes-vous?...
Que cherchez-vous?...
La confiance, l'enthousiasme, le courage, un travail que vous aimez, accepter des promotions, apprendre à s'affirmer, aimer la vie au lieu de l'endurer, combattre la gêne, la timidité, la peur de faire rire de soi, vaincre ses complexes, découvrir ses aptitudes, apprendre à dialoguer, se faire des amis, etc...

Ne cherchez plus, notre cours RELATIONS HUMAINES est fait pour vous. Il peut vous aider à découvrir quel être merveilleux vous pouvez être.

SOIREE D'INFORMATION (Gratuite)
RIVIERE-DU-LOUP: VENDREDI LE 28 AOUT 1981
Salle du Club de l'Age d'Or
15, RUE FRONTENAC

Si impossible de venir à cette date, rendez-vous la semaine suivante.

Prix-10 leçons à \$10.00 chacune
couples mariés à \$15.00 le couple
PAYABLE A LA LECON SEULEMENT.



Certificat de culture personnelle remis à la fin du cours

L'Institut détient un permis de culture personnelle du ministère de l'Education. No. 409512

LA OU ON SE SENT AIME
31 Place Sainte-Claire,
Ville de Laval, Qué.-H7L 3H3

PHOTOS MORTUAIRES
CARTES DE SYMPATHIE ET DE REMERCIEMENTS. ADRESSEZ-VOUS A UNE MAISON D'EXPERIENCE: **STUDIO ROGER**
302, LAFONTAINE
862-2362

HARMONIE DE RIVIERE-DU-LOUP SENIOR ET JUNIOR

Toute personne désireuse d'apprendre la musique ou tout musicien qui veut joindre les rangs de l'Harmonie peut communiquer avec Mlle Sylvie Pelletier au numéro "862-2003" ou M. André Desjardins, au numéro "862-2488 ou 862-9640". Bienvenue à tous.

La Bonne Nouvelle

Par Simon-Pierre Pelletier



Amour et famille

(Paroles de Jean-Paul II tirées d'un discours sur la famille)

Aux époux et futurs époux: "Lorsque le Christ a envoyé pour la première fois les disciples annoncer la Bonne Nouvelle, il les a envoyés "deux par deux". Vous aussi, vous êtes envoyés en couple par ce grand sacrement qui, en faisant de vous mari et femme, vous fait en même temps témoins du Christ crucifié et ressuscité.

Dans le sacrement, vous recevez, en effet, comme chrétiens, une nouvelle dignité: la dignité de mari et d'épouse et une nouvelle mission, c'est-à-dire la participation à la mission qui est propre à tout le peuple de Dieu et qui s'insère de différentes manières dans la triple mission du Christ lui-même.

Vous devez remplir cette mission par toute votre vie, en la réalisant spécialement par le témoignage. C'est encore le Concile Vatican II qui éclaire sur ce sujet avec une force synthétique et persuasive: "Le véritable amour conjugal sera tenu en plus haute estime et une saine opinion publique se formera à son égard, si les époux chrétiens donnent ici un témoignage éminent de fidélité et d'harmonie, comme de dévouement dans l'éducation des enfants, et s'ils prennent leurs responsabilités dans le nécessaire renouveau culturel, psychologique et social en faveur du mariage et de la famille".

Combien fondamental est ce témoignage qui est le vôtre! Combien humain il doit être et, en même temps, combien profondément chrétien!

Par toute votre vie, par votre convivence, par le style de votre existence, vous construisez l'Eglise dans sa dimension la plus petite et en même temps la plus fondamentale: la "petite Eglise". Même la petite Eglise domestique est en effet voulue par Dieu...elle a comme mission essentielle l'annonce de l'Evangile, la transmission du salut et à ses membres et elle possède comme force intérieure la lumière et la grâce de l'Esprit Saint".

Zone de Saint-Pascal: L'aide juridique sera davantage accessible

(B.B.)-A compter du début de septembre, un avocat de l'Aide Juridique se rendra chaque semaine à Saint-Pascal pour dispenser ce service aux personnes du secteur de Saint-Pascal qui y sont admissibles.

La nouvelle a été communiquée au représentant du "Saint-Laurent-Echo" la semaine dernière par le directeur général du CLSC Les Aboiteaux, M. Gilles Michaud.

A ce sujet, ce dernier a précisé qu'une entente est intervenue entre le CLSC et la direction du bureau de Rivière-du-Loup de l'Aide Juridique. Chaque mercredi, un avocat de ce bureau sera à Saint-Pascal, à la disposition des personnes du même secteur, susceptibles de bénéficier de ce service.

M. Michaud s'est dit persuadé que la même entente rendra davantage accessible à la population le service d'Aide Juridique, puisque les bénéficiaires de la zone de Saint-Pascal n'auront plus à devoir se rendre à Rivière-du-Loup pour s'en prévaloir.

A Trois-Pistoles: Poste de conseiller à combler

Par Lyne Chassé

La municipalité de Trois-Pistoles perd un de ses échevins puisque M. Jean-Louis Gagnon, conseiller municipal du quartier ouest, siège no. 2 a dû quitter son poste pour cause de déménagement. M. Gagnon, président de Transport Théberge doit pour son travail aller demeurer à Rimouski.

C'est ce que nous annonçait le secrétaire municipal, M. Gabriel Desjardins lors d'une entrevue, mercredi dernier.

M. Desjardins nous signalait donc qu'il y aura des élections pour le remplacer. Ainsi, précise ce dernier, la mise en nomination se fera le 20 septembre à l'Hôtel de Ville, de midi à 14h00. Or, continue le secrétaire s'il y avait plus qu'une personne à se présenter il y aura élection dimanche, le 4 octobre 1981.

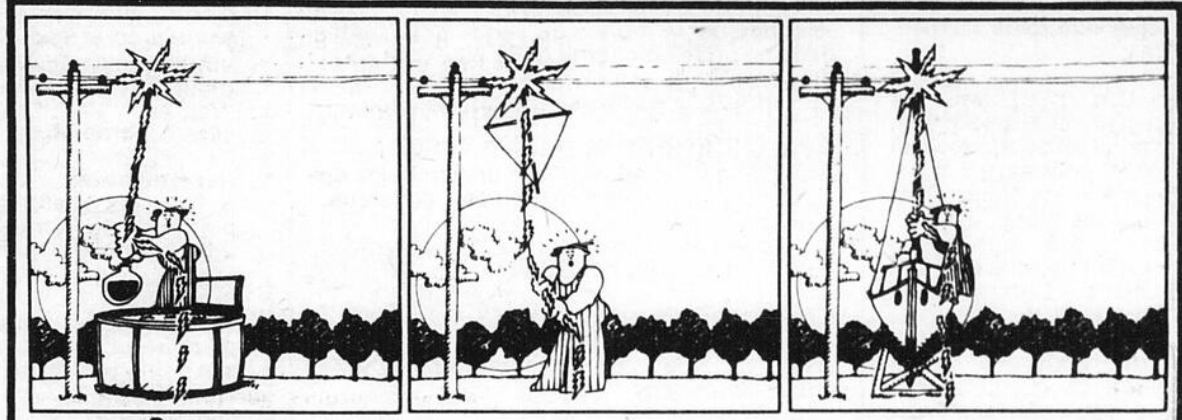
Agrandissement du Centre culturel

Tenant compte d'une lettre du Ministère des Affaires culturelles en date du 6 août '81 concernant l'agrandissement de la bibliothèque, le conseil de ville de Trois-Pistoles a autorisé à sa séance du 10 août dernier la signature du contrat de rénovation et de construction du Centre culturel. Sur ce, M. Desjardins nous affirmait que la construction devra débuter sous peu puisqu'en vertu des normes de subventions, les travaux devront être terminés pour le 31 décembre.

Notons que le projet d'agrandissement du Centre culturel est de l'ordre de 175 000\$. Sur ce, nous précisait M. Desjardins, outre les subventions accordées, la municipalité devra verser 45 000\$.

50 ans de mariage à St-Antonin

Samedi le 18 juillet 1981 les enfants et les petits enfants de M. et Mme Alphonse Bossé étaient entourés de parents et d'amis pour célébrer l'heureux événement des 50 ans de mariage de ce couple. M. et Mme Adélar Larouche (Ghislain) de Notre-Dame du Portage, M. et Mme Jean-Rock Bossé (Denise) de Baie-St-Paul, M. Jean-Claude Bossé et Louise de St-Antonin, M. et Mme Albert Pinet (Lyna) de Rivière-du-Loup, M. et Mme Réal Bossé (Monique) de St-Antonin, M. et Mme Raoul Pinet (Thérèse) de St-Antonin et 23 petits enfants s'unissent pour souhaiter de nombreuses années de bonheur aux jubilaires. Merci à tous ceux qui ont participé à la fête.



Méfiez-vous

L'électricité cherche à rejoindre le sol par le plus court chemin.

BÉTONAG LTYÉE

DIVISIONS

BETON PREPARE MONTMAGNY	248-0953
BETON PREPARE BELLECHASSE	243-2102
BETON PREPARE KAMOURASKA	856-3409
BETON PREPARE KRT (RIVIERE-DU-LOUP)	1-800-252-0866
BETON PREPARE KRT (CABANO)	1-800-252-0866
BETON PREPARE DORCHESTER (ST-ANSELME)	885-4096
BETON PREPARE DORCHESTER (ST-ROSE DE WATFORD)	625-9381
BETON PREPARE BELLECOO ST RAPHAEL	243-2791
BETON PREPARE BELLECOO TOURVILLE	1-800-463-7016
BETON PREPARE RIMOUSKI	723-2633
TRANSPORT COTE-SUD	243-2106

76 BOULEVARD ST-PIERRE ST-RAPHAEL, BELLECHASSE 243-2102 Service-Qualité

BETON PREPARE GRAVIER PIERRE CONCASSEE

REMPLEISSAGE SABLE LAVE OU SASSE TRANSPORT D'AGREGATS

à noter

Festival de l'agneau à St-Alexandre

Dimanche, le 23 août, au camp musical de St-Alexandre aura lieu le Festival de l'Agneau, édition 1981.

Le festival ne durera qu'une journée mais quelle journée!

Dès 14h. les producteurs d'agneau du K.R.T. prépareront le "méchoui". Plus de 15 agneaux seront rôtis sur le feu d'érable. Tout au long de l'après-midi, diverses activités ayant trait à la production de la laine auront lieu: tonte, cardage et filage de la laine. Un kiosque sera sur place pour ceux qui veulent s'approvisionner en laine ou en vêtements produits ici. De plus, des clowns se chargeront de l'animation par des acrobaties, des jeux, etc. Pour ceux qui le désirent, il y aura la baignade dans la rivière.

Dès 17h., pour le plaisir des gourmets, l'agneau sera servi et vous pourrez en manger à votre faim. Pendant ce temps, le groupe "Huara" vous envoûtera de sa musique des Andes. Suivront "la troupe de l'oeuf", deux clowns magiciens, mimes, acrobates, danseurs et marionnettistes débordants d'énergie dans un spectacle haut en émotion et en plaisir et Eve Zeville et Pierre Pronovost avec du bonheur plein les poches.

A 21h., tenez-ben vos culottes, Ariane Bresse sort son violon; avec Martin Morais, elle va vous en faire giguer un coup. Même les épinettes vont en avoir la tremblotte!

A 23h., la couleur va "connecter" sa guitare avec l'étonnant groupe "la claqué jaune". Venez chausser le rythme du blues et du rock avec eux; neuf musiciens et de bonnes solutions pour les durs d'oreilles!

Concours No. 81-60

Le Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

est à la recherche d'un [e]

HYGIENISTE INDUSTRIEL [LE]

SUPERIEUR IMMEDIAT: Coordonnateur en santé et sécurité du travail.

STATUT: Temps complet permanent.

NATURE DE LA FONCTION:

Dans le cadre des programmes de santé au travail, l'hygiéniste industriel (le) aura entre autres:

- à participer à l'identification et à l'évaluation des risques pour la santé des travailleurs dans les établissements du territoire;
- à servir de ressource-conseil dans l'élaboration et l'évaluation de la composante environnementale des programmes de santé dans le cadre de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (Loi 17);
- à conseiller le monde du travail pour l'aider dans sa prise en charge de la surveillance et du contrôle du milieu;
- à fournir une expertise lorsque requise.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Doit posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences (chimie, physique, biologie) ou en génie.
- Une expérience et/ou formation en hygiène industrielle serait souhaitable.

EXIGENCES PERSONNELLES:

- Posséder une automobile.
- Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire.
- Initiative.
- Connaissance de l'anglais.

Salaire et avantages sociaux:

Selon les politiques du Ministère des Affaires Sociales pour les postes de professionnels.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le

31 août 1981 au:
Directeur du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, Qué. G5R 2A4
Tél.: 1-418-862-8261.

OU

Déposer votre demande avant le 28 août 1981, auprès d'un Centre de Main d'Oeuvre du Québec, dans une enveloppe pré-adressée comme suit:

Directeur du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
a-s- Centre Main d'Oeuvre du Québec,
600, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup, Qué.

Villa Dubé Inc.
St-Jean-de-Dieu

Directeur [trice] des Soins de Santé et d'Assistance.

La Villa Dubé Inc. de St-Jean-de-Dieu, un centre d'accueil pour personnes âgées (42) lits auquel est rattaché un pavillon de (27) lits, est à la recherche d'un directeur (trice) des soins de santé et d'assistance.

Nature des fonctions:

Administrer les activités relatives aux soins de santé et d'assistance et aux services connexes dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

Assumer la responsabilité de la continuité, du contrôle et de l'évaluation des soins infirmiers dispensés aux bénéficiaires. Assurer l'élaboration, la mise à jour des techniques de soins et de leurs normes d'évaluation; s'assurer de leur mise en application.

Sélectionner les membres du personnel et adresser au directeur général les recommandations sur l'engagement des personnes du service.

Voir classification et évaluation des fonctions du Ministère des Affaires Sociales MARS 1980.

Exigences du poste:

Infirmière autorisée et membre en règle de l'O.I.I.Q.; habilité à résoudre des problèmes d'ordre médical et technique. Qualité de leadership et esprit de synthèse. L'expérience de cadre dans les fonctions pertinentes pourra être considérée.

Temps complet.

Rémunération:

Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

Inscription:

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae dans une enveloppe adressée "directeur général" avant le 02 septembre 1981 à:

Marcel Rioux,
Villa Dubé Inc.,
20 rue de la Villa,
St-Jean-de-Dieu,
Rivière-du-Loup,
Québec, GOL 3M0
[418] 963-2713.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

RECHERCHE D'UN

LOCAL COMMERCIAL

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local pour l'établissement d'une SUCCURSALE à:

RIVIÈRE-DU-LOUP

DOSSIER: L 81-237

dans le secteur formé des artères suivantes:

- la rue Hôtel-de-ville;
- la rue Devost et son prolongement la rue St-Louis;
- la rue Frontenac;
- la rue Joly et son prolongement la rue Lafontaine;

de préférence sur la rue Lafontaine entre les rues Amyot et Frontenac.

Les propositions pour la location d'un local commercial selon la formule clé en main (turn key) seront reçues au plus tard à 11:00 (heure locale), le 9 septembre 1981.

La superficie du local devrait préférentiellement être de 315 mètres carrés (environ 3 400 pieds carrés) dont 70% serait aménagée en aire de vente.

Les propositions doivent être présentées sur un document d'appel d'offres original, portant le numéro de dossier du projet et fourni par la Société des alcools du Québec.

Le document d'appel d'offres est disponible au coût de 50 \$ l'exemplaire (non remboursable) du lundi au vendredi midi, au 905, rue de Lorimier, Montréal, au 2900, rue Einstein, Ste-Foy et au 7, rue Magloire, à Rivière-du-Loup.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

La Caisse populaire de St-Antonin



AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire de Saint-Antonin se tiendra lundi, le 31 août 1981 à 20 heures, à la salle paroissiale de Saint-Antonin, coin principale et du Couvent à St-Antonin pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 mai 1981.

Veillez noter que, lors des élections une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a

été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Il y aura tirage de prix de présence et de plus, un goûter sera servi à la suite de la réunion.

Saint-Antonin
10 août 1981.

CMC



A maintenant un local situé au
CENTRE COMMERCIAL RIVIERE-DU-LOUP

Pour opérer son dixième magasin de cosmétiques.

Investissement: Environ \$45,000.00.

Comprenant:

- a) Construction
- b) Equipement
- c) Droits de franchise

Financement disponible

Pour renseignements sans obligation communiquez avec:

LE GROUPE FINANCIER ARMAR LTEE
(agent exclusif)
Sans frais: 1-800-361-9151
M. Bourbonnais.

à noter

FORT INGALL FERME

Veillez prendre note que le Fort Ingall de Cabano fermera ses portes pour les fins de semaine à partir du 14 août. Les heures d'ouverture seront désormais de 9:00h. à 17:00h. du lundi au vendredi.

RELEVÉ AGRICOLE

Voici les gagnants du tirage organisé par la relève agricole de Cacouna, les Elites du P.A.C. qui a eu lieu, dimanche, 2 août à l'Expo Agri-Loup. 1. M. Alain Caron, de Québec, gagnant de la génisse, no. 1859. 2. M. Vincent Dionne, St-Arsène, \$100.00, no. 1221. 3. Mme F. Gauthier, Anse-au-Persil, \$50.00, no. 2656. Merci à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager.

EXPOSITION ARTISANALE DES FERMIERES

Le Cercle de Fermières de Riv.-du-Loup, invite la population à visiter son exposition artisanale, qui se tiendra au local du Club de l'Age d'Or, sis coin Amyot et Frontenac, du 18 au 20 août. Les heures d'ouverture sont: Le 18 août de 19 heures à 21 heures. Le 19 août de 13.30 à 21 heures. Le 20 août de 13.30 à 21 heures. Un dernier appel aux exposantes, les exhibits devront être apportés le 17 août de 19 heures à 21 heures.

COURS DE VACHER A RIMOUSKI

Le Service de main-d'oeuvre agricole du Canada de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent offrent la possibilité aux jeunes intéressés à travailler sur une entreprise laitière de suivre, cette année, un cours de vacher à Rimouski. Ce cours s'adresse aux personnes de 17 ans et plus, qui ont complété un secondaire 2 ou son équivalent, qui sont sur le marché du travail depuis au moins douze (12) mois et qui ont une expérience de travail en agriculture. Pour de plus amples informations sur ce cours, contactez le Service de main-d'oeuvre agricole du Canada (SMAC) situé au 284, rue Potvin à Rimouski, au numéro de téléphone: 723-2424.

FILON D'ARGENT

Les numéros gagnants du Centre-Ville Lafontaine du 7 août 1981, dans les cadres du Filon d'Argent sont les

suivants: 1: 84,435; 2: 84,434; 3: 29,422; 4: 29,128; 5: 28,732. Les détenteurs de ces numéros se partageront \$500.00 de bons d'achat. (5 x \$100.00). Pour réclamer son prix, la ou les personnes gagnantes auront à se présenter à Ass. des Marchands du Centre-Ville Lafontaine Inc., 417 rue Lafontaine, C.P. 215, Rivière-du-Loup, 862-0262 ou 862-0768.

P.S. A noter qu'il reste encore 3 numéros du 8 juillet 1981 à être réclamés, ils sont les suivants: 1: 85,166; 2: 166,603; 3: 27,838. Bonne chance à tous.

Représentants(es) demandés(es)

Compagnie très réputée demande représentants (es) pour vendre appareils ménagers. Il suffit d'être ambitieux et de posséder automobile, expérience non requise.

Si intéressé

Tél: 862-0483

demandez Réjean Blanchet.

Concours No. 81-59

Le Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

est à la recherche d'un (e)

CONSEILLER [ERE] EN RECHERCHE

SUPERIEUR IMMEDIAT: Coordonnateur en santé et sécurité du travail.

STATUT: Temps complet permanent.

NATURE DE LA FONCTION: Dans le cadre des programmes de santé et de sécurité au travail, le (la) conseiller (ère) en recherche aura entre autres à:
-effectuer des études sur les besoins des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail, sur leur état de santé et sur les risques auxquels ils sont exposés;
-évaluer l'impact des programmes en fonction des objectifs poursuivis;
-effectuer des études épidémiologiques;
-préparer toutes les données statistiques requises.

Il (elle) aura également à participer lorsque requis à tous autres travaux de recherche et d'évaluation pour les différents programmes du département de santé communautaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

-Doit posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences sociales (sociologie, relations industrielles).
-Deux (2) années d'expérience en recherche.

EXIGENCES PERSONNELLES:

-Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire.
-Initiative.
-Jugement.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:

Selon les politiques du Ministère des Affaires Sociales pour les postes de professionnels.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 août 1981 au:
Directeur du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, Qué. G5R 2A4
Tél.: 1-418-862-8261.

OU

Déposer votre demande avant le 28 août 1981, auprès d'un Centre de Main d'Oeuvre du Québec, dans une enveloppe pré-adressée comme suit:
Directeur du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup
a-s Centre Main d'Oeuvre du Québec,
600, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup, Qué.

"FRUITS ET NOIX DU PARADIS"

A maintenant un local situé au
CENTRE COMMERCIAL RIVIERE-DU-LOUP
Pour opérer son septième magasin

Investissement: Environ \$45,000.00.

Comprenant:
a) Construction
b) Equipement
c) Droits de Franchise

Financement disponible

Pour renseignements sans obligation communiquez avec:

Le Groupe Financier Armar Ltée
(agent exclusif)
Sans frais: 1-800-361-9151
M. Bourbonnais.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par Raoul Savard, greffier de la Cité de Rivière-du-Loup, que le règlement suivant:

REGLEMENT no 816 décrétant la construction de puisards de rue et la construction d'un escalier devant relier la rue Laval et le boulevard Thériault, a été adopté par le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup au cours de sa séance du 10 août 1981.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du-dit Règlement no 816 au bureau du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 11 août 1981.

Raoul Savard
Greffier.

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
NO: 200-05-000030-812

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT BELLE RIVE, corps politique légalement constitué en vertu de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, ayant sa principale place d'affaires sur la rue Principale, St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.

Partie demanderesse,

-C-
GUY PELLETIER, domicilié à St-Michel, Cté de Bellechasse, P.Q.,
Partie défenderesse,

"Un terrain contenant environ UN arpent et demi de front est-ouest sur environ DEUX arpents de profondeur, borné au nord au locateur, soit au pied nord de la falaise qu'il y a à environ quatre arpents au sud du fleuve Saint-Laurent, au sud au locateur, à une clôture située à environ deux arpents et demi au nord du chemin de fer, à l'est à un chemin et à l'ouest à un ruisseau séparent ce terrain loué de celui du locateur; lequel terrain fait partie du numéro soixante-dix (70 ptie) du cadastre de Trois-Pistoles, avec bâtisses dessus construite, circonstances et dépendances".

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 53,676,00\$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le vingt-quatrième jour de septembre 1981, à dix heures de l'avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
District de Kamouraska
Tél.: 862-3579.

Corporation Municipale de la Paroisse de St-Arsène
St-Arsène, Cté Rivière-du-Loup, Qué.
GOL 2KO

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation municipale de la Paroisse de St-Arsène, Comté de Rivière-du-Loup, demande des soumissions pour la construction d'un Garage municipal. Construction en acier préfabriqué.

Les documents de soumissions seront disponibles au bureau du secrétaire-trésorier Rodrigue Bérubé, 63 rue Principale, St-Arsène, le 18 août 1981 et moyennant un dépôt de cinquante \$50. dollars à l'ordre de la Corporation municipale de St-Arsène et non remboursable.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 17 heures P.M. le huit septembre 1981 au bureau du secrétaire-trésorier et seront ouvertes publiquement à 20 heures le même jour à la salle de l'école Desbiens de St-Arsène.

Chaque soumissionnaire devra fournir avec sa soumission un chèque visé de \$2,000.00 à l'ordre de la Corporation municipale de St-Arsène, ainsi qu'une attestation de l'entrepreneur garantissant le montant de sa soumission pour une période de trente (30) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être aussi accompagnée d'un cautionnement d'exécution, matériaux et main-d'oeuvre représentant 30% du contrat.

La Corporation municipale de la Paroisse de St-Arsène ne s'engage à n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Rodrigue Bérubé, sec.-trés.

Province de Québec
Municipalité du Village de l'Isle-Verte.
Comté de Rivière-du-Loup.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité du Village de l'Isle-Verte demande des soumissions pour la vente de deux pompes à eau (avec moteur) dont elle désire se départir et qui se décrivent comme suit:

1- Pompe à eau de marque "Peerless" ayant un débit de 600 G.P.M. (US) actionnée par un Moteur Diesel de marque "FORD", 4 temps, 4 cylindres, 254 po. cu. de déplacement développant 58 BHP continues à 1800 T.P.M., refroidi à l'eau, complet avec accessoires réguliers et autres à l'état de neuf.

2-Pompe à eau de marque "FAIRBANKS-MORSE" ayant une sortie d'eau de 2 pouces de diamètre et une entrée de 4 pouces, actionnée par un moteur au gaz de marque "CHRYSLER-INDUSTRIAL" de 8 cylindres refroidi à l'air et à l'eau avec accessoires, ayant environ 250 heures d'usage, en très bon état.

Les soumissionnaires pourront obtenir de plus amples renseignements en s'adressant au bureau de la Corporation Municipale au 210 St-Jean-Baptiste, C.P. 159, Isle-Verte. (Tél.: 418-898-2812 ou 2270)

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Corporation Municipale du Village de l'Isle-Verte, 210 St-Jean-Baptiste, Isle-Verte, C.P. 159, avant 17:00 hres le 1er septembre 1981 et seront ouvertes lors de la séance régulière du Conseil qui aura lieu le 1er septembre 1981 à 20:00 hres à l'Edifice Municipal.

Le Conseil de la Municipalité du Village de l'Isle-Verte ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues. Les soumissions devront porter l'inscription "SOUMISSION, POMPE A EAU" au coin inférieur gauche de l'enveloppe.

La Municipalité du Village de l'Isle-Verte.

Par: Gilles Goulet
Secr.-trésorier.



Il faut se donner
la peine
de l'essayer



Rapport du conseil des étudiants de l'Est du Québec

**Le Pentagone sort grand vainqueur pour la
soumission des meilleurs prix pour la rentrée
scolaire de l'automne 1981**

SPECIAL ENTREE SCOLAIRE

Pantalons de velours

19.95

SPECIAL ENTREE SCOLAIRE

Lot de jeans denim

19.95

SPECIAL ENTREE SCOLAIRE

Chandail Sandy Angora

15.00

SPECIAL ENTREE SCOLAIRE

Chandail de coton ouaté

12.00

SPECIAL ENTREE SCOLAIRE

Blouses

12.00

En plus le Pentagone vous offre
avec un achat de \$30.00 et plus sur la
marchandise régulière
10% de réduction

Le conseil des étudiants
de l'Est du Québec



LE PENTAGONE

centre-ville
292 lafontaine
rivière-du-loup



J'aime
bien mieux
Le Pentagone



Un jeans qui fait
sensation
à l'Est du Québec

